

---

Plan d'action RUCH

# Projet RUCH

## Renouvellement Urbain du CHaudron

### Quartier du Chaudron

### Saint-Denis

### Ile de la Réunion

---

Équipe RUCH

Ville de Saint-Denis

Date

Juillet 2023

---

# Sommaire

---

DEMARCHE RUCH

**Une co-construction  
pour faire projet**

---

OUTIL OPERATIONNEL

**Plan d'actions  
RUCH**

---

ANNEXES 1

**Portfolio**

---

ANNEXES 2 & 3

**Fiches-action**



---

DEMARCHE RUCH

# Une co-construction pour faire projet

---

# Le Chaudron, un quartier de centre-ville à l'Est de Saint-Denis

## Le Chaudron, un quartier dynamique à cinq kilomètres du centre-ville

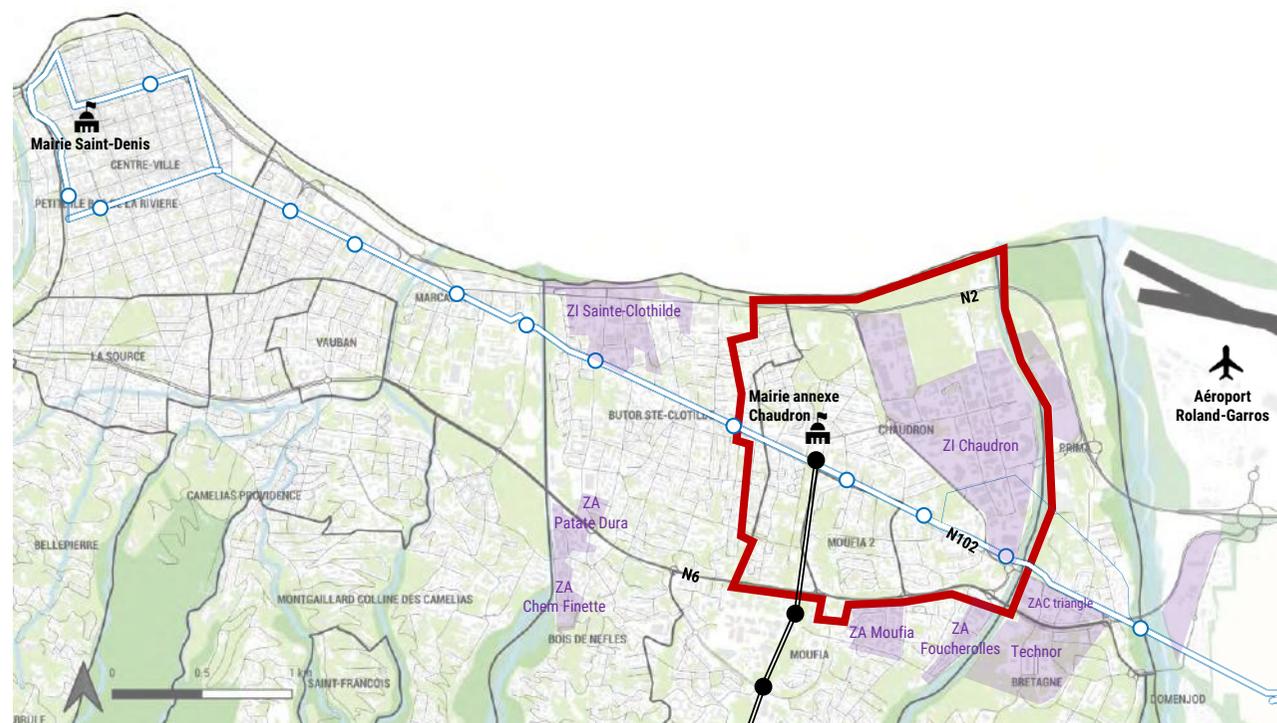
Le Chaudron est situé à **moins de quinze minutes** en voiture du centre-ville de Saint-Denis et à proximité directe de l'aéroport Roland-Garros.

Si avec l'arrivée du **BHNS BAOBAB**, l'offre de bus à **haut niveau de service**, permettra de créer une liaison rapide entre le centre-ville et l'aéroport, celui-ci offrira une nouvelle desserte pour le Chaudron, et reliera la station de téléphérique Papang.

Divisé entre son parc résidentiel et sa zone industrielle, le Chaudron est un pôle habité et actif de Saint-Denis. Avec **13 500 habitants** en 2018, ce sont près de **10% des dyonisiens qui résident au Chaudron**. Le quartier est 6 fois plus dense que la ville de Saint-Denis, avec environ 6 500 habitants/km<sup>2</sup> contre environ 1 000 habitants/km<sup>2</sup> à Saint-Denis. La zone industrielle occupe près de **67 hectares** et représente près de 40% des hectares dédiés aux zones d'activité à Saint-Denis. Accueillant près de 124 entreprises, **elle est aujourd'hui totalement occupée** et s'inscrit dans un **quartier bordé par cinq zones d'activités et un technopôle**, et pour lequel l'enjeu est de **faire corrélérer dynamisme économique et emploi local**.

## Des ménages en difficulté

Malgré sa situation géographique et son dynamisme économique à Saint-Denis, le quartier du Chaudron connaît des difficultés socio-économiques illustrées par le taux de chômage de 25%. Le projet RUCH fait suite aux programmes de transformation urbaine pour l'amélioration de la qualité de vie à Saint-Denis (Ecole du Bonheur, PRUNEL, etc.).



### Légende

	Périmètre RUCH		Axes structurants
	Quartiers de Saint-Denis		Projet BHNS BAOBAB
	Zones d'activité		Téléphérique
	Patrimoine arboré		Chaudron - Bois de Nèfles
	Continuités écologiques		
	Ravines		

# RUCH, un nouveau périmètre de projet au Chaudron

## Le Chaudron, Un périmètre de projet de proximité

Le Chaudron est un quartier dont le périmètre de projet est de **300 hectares, dans un rayon de quinze minutes à pieds depuis le téléphérique urbain Papang**. Sur une ligne de 2,7 kilomètres, celui-ci dessert les quartiers Chaudron, Moufia et Bois-de-Nèfles

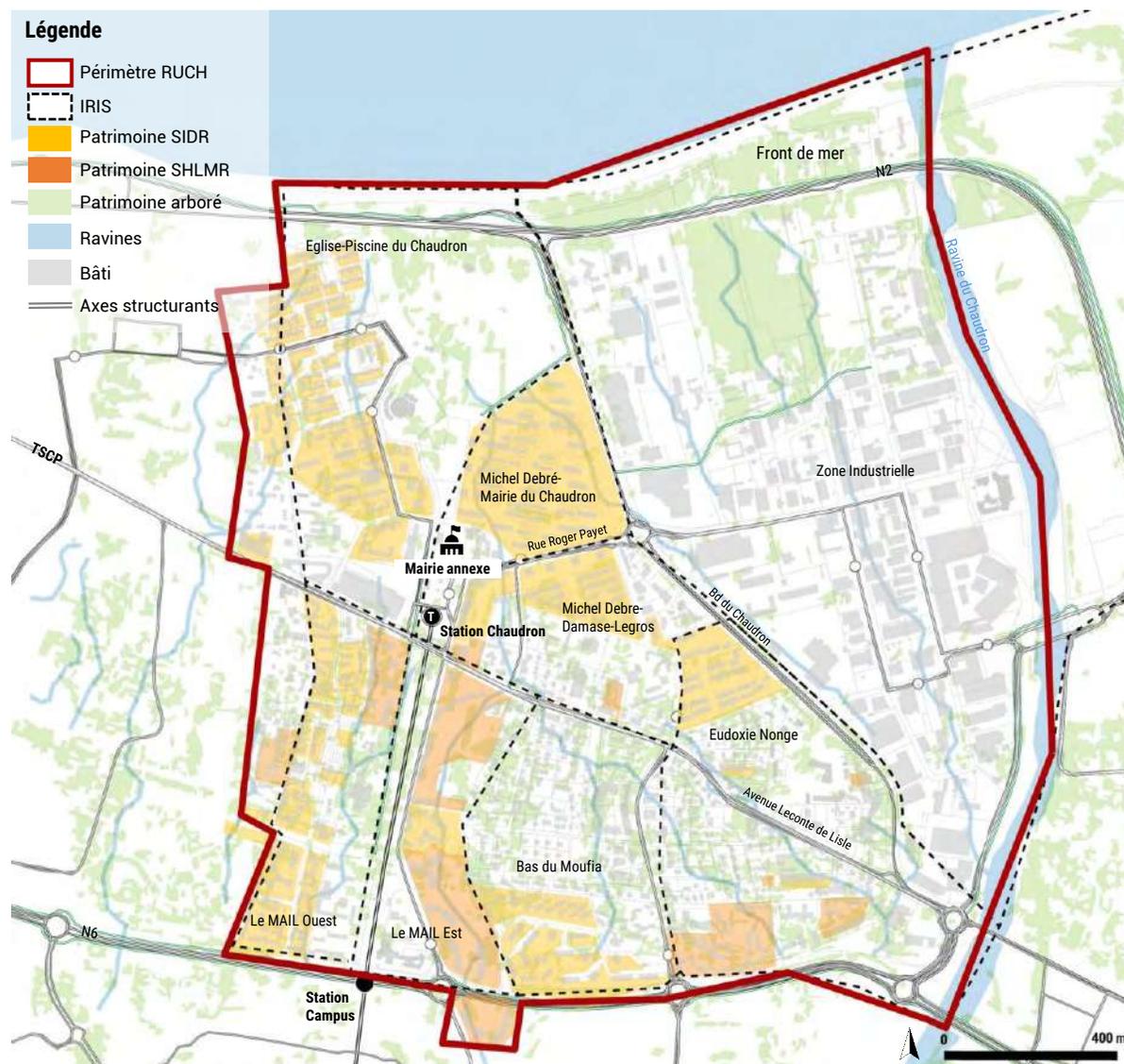
Le quartier est découpé en **huit IRIS statistiques** qui regroupés, permettent d'en dresser le portrait socio-démographique, économique et résidentiel.

## Un parc résidentiel social

Les 13 500 habitants du Chaudron sont logés dans un **parc composé à 65% de logements sociaux** gérés principalement par la SIDR et la SHLMR. **Le périmètre d'intervention pour la lutte contre l'habitat dégradé est au cœur du projet** dans un parc de petits logements (70%), antérieur aux années 1970s et occupé par des ménages isolés (personnes habitants seules) à 40%.

## Des liaisons paysagères et écologiques

Alors que **le Chaudron est six fois plus densément peuplé que la ville de Saint-Denis (au km<sup>2</sup>)** et présente **20% d'espaces arborés**, le périmètre de projet est circonscrit par ses ressources et limites paysagères, la ravine du Chaudron à l'Est, le littoral et le Front de mer au Nord.



# RUCH, la poursuite de la transformation urbaine du quartier

## Un développement économique et industriel qui structurent le quartier

A l'origine, le Chaudron est un quartier ressource pour la ville de Saint-Denis. Alors qu'il doit son nom à la cavité de la ravine qui alimente la ville de Saint-Denis en eau potable, le quartier accueille la 1<sup>ère</sup> usine sucrière de Saint-Denis en 1815. Son développement est accompagné par la construction des **grands ensembles en 1968** réalisés par Michel Debré et par **l'aménagement de la zone industrielle en 1973** et son parc des expositions dans les années 1990s. Il est le **1<sup>er</sup> quartier de logements sociaux de l'île** dont l'objectif était de reloger les habitants des bidonvilles.

## Un aménagement continu

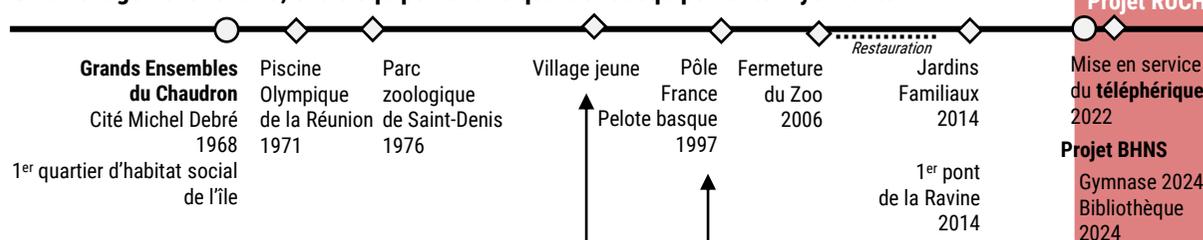
Depuis sa création, le quartier n'a jamais cessé d'être équipé. **Le quartier du Chaudron est l'un des plus équipés de Saint-Denis**, autant par des équipements de quartier tels que le Village jeune ou les jardins familiaux que par des équipements rayonnant tels que le pôle France de pelote basque ou la piscine olympique. Plus récemment, de nouvelles infrastructures de transport améliorent la qualité de vie du quartier et son rayonnement. Le **téléphérique** Papang accueille 6 000 voyageurs par jour.

## Intervenir pour le Chaudron

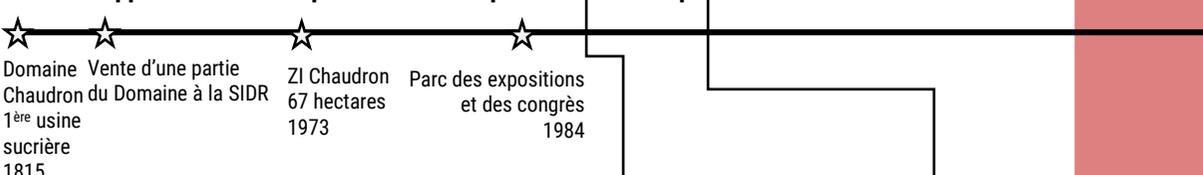
Le projet RUCH prend en compte les habitants, le récit de leurs mobilisations et de leurs réussites. L'histoire du quartier a été très rapidement marquée par les manifestations populaires des années 1990s pour élargir les libertés publiques et le droit d'expression. Récemment, la réussite de certains sportifs et artistes contribuent à faire rayonner le quartier qui accueille les championnats de France séniors de pelote basque par exemple en 2023.

## Transformation urbaine du quartier

### Un aménagement continu, entre équipement de quartier et équipements rayonnants



### Un développement économique et industriel qui structurent le quartier



### Intervenir pour le Chaudron, une identité de quartier qui se forge au fil des années



# Une gouvernance dédiée au projet

## Une valeur transversale, le quartier « koz ansamn »

La co-construction est au cœur du projet RUCH. La gouvernance RUCH permet la mise en œuvre des instances de dialogue, garantes d'un processus de co-construction suivi et évalué.

## Une équipe RUCH

La stratégie de rénovation urbaine du Chaudron est animée par le chef de projet RUCH et son équipe au sein de la direction Grands Projets de la ville de Saint-Denis. Afin que les projets puissent être co-construits, se développer et prendre effet, **l'équipe RUCH coordonne les échanges entre les partenaires de projet.** Aussi, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets nécessitent **la création d'outils partagés** que l'équipe RUCH produit (observatoire des projets en cours, rédaction des fiches-action et des cahiers des charges, outils financiers, communication).

## L'engagement des partenaires

Le **projet partenarial** RUCH se traduit par la co-construction avec la ville de Saint-Denis, les acteurs institutionnels, les bailleurs et les habitants dotés de compétences transversales. En effet, le devenir du quartier fait partie intégrante de **la stratégie de transformation urbaine de la ville de Saint-Denis**, du département, de la CINOR, de la Région et de l'Etat. D'autres partenaires, publics ou privés tels que les acteurs économiques, pourront être parties prenantes de la gouvernance.

## Un conseil citoyen RUCH pour conserver l'identité du quartier en s'appuyant sur les initiatives locales

Le projet RUCH émane des propositions habitants et de celles des partenaires : **sa concrétisation doit se poursuivre dans la même logique de construction participative.**

A travers le **conseil citoyen**, les habitants pourront s'engager dans le processus de co-construction, depuis l'embryon des projets jusqu'à leur gestion.

Le conseil citoyen a pour objectif de donner à voir les initiatives locales menées par la société civile au Chaudron autant que de participer au processus de co-construction des futurs projets au sein du quartier.

**Composé de représentants des trois CAC et collègues habitants, associatifs et économiques, le conseil citoyen sera renouvelé tous les ans.**

Les partenaires s'engagent à communiquer régulièrement sur les avancées des projets et à organiser les débats, notamment lors des phases décisives, avec le conseil citoyen.

## Outils

### 1. Pilotage

Le pilotage de la démarche est assuré par l'équipe RUCH et son chef de projet.

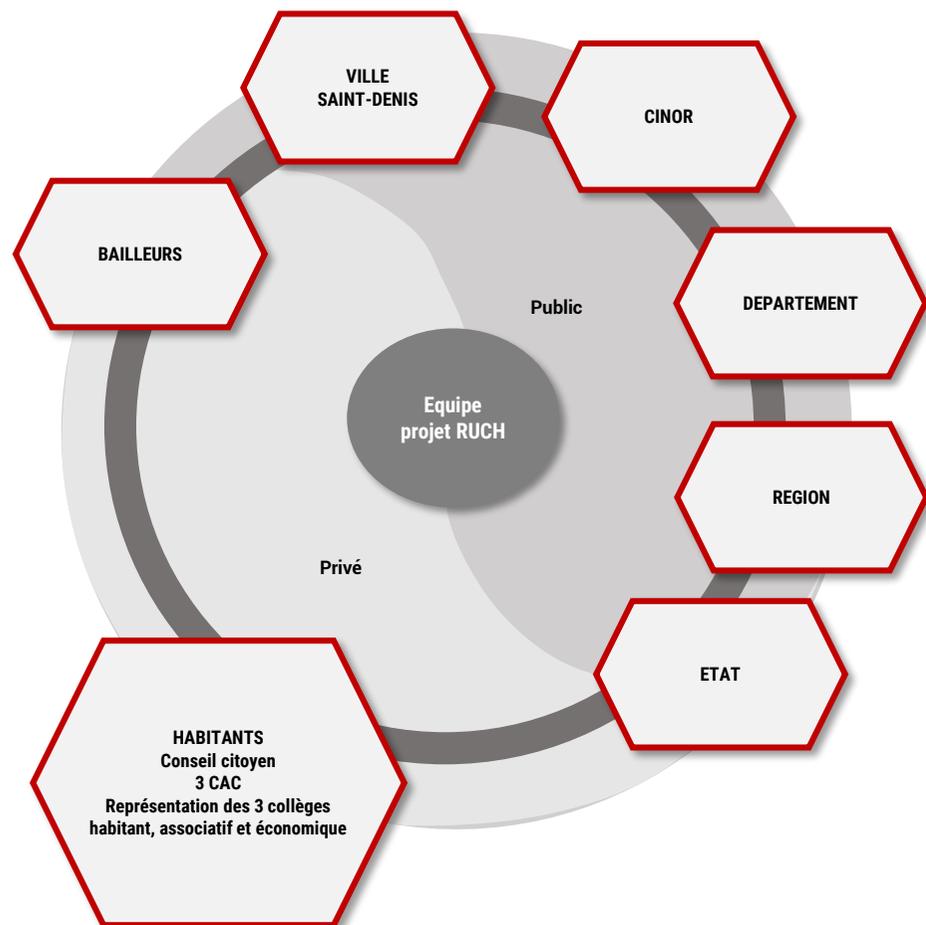
### 2. Communication & Valorisation

Le projet RUCH s'appuie sur l'animation et la diffusion de quatre outils de projet, à savoir :

- **Plan d'actions alimenté de fiches-action co-construites ;**
- **Observatoire des projets RUCH via la cartographie**
- **Financements**
- **Animation de la communication**

# Des outils de gouvernance

## Un réseau de partenaires coordonné par l'équipe RUCH



## Des outils de gouvernance et de projet

	Equipe RUCH	Partenaires
<b>1. Pilotage</b>		
Réseau d'acteurs	Pilote	Participant
<b>2. Communication &amp; Valorisation</b>		
Fiches-action	Pilote	Co-construit
Observatoire	Pilote	Alimente
Financements	Identifie	Identifie / co-finance / finance
Animation de la communication	Pilote	Relaie

# La démarche intégrée RUCH

## Une à deux résidences par an, les temps forts de la co-construction

En planifiant des temps de résidences, le projet RUCH bénéficie d'une **nouvelle méthodologie de projet** qui établit la co-construction à trois échelles (citoyenne, partenaires, élus). **En 2022, les trois résidences ont permis de rencontrer 700 habitants, une trentaine d'associations et l'ensemble des partenaires.**

La présence de l'équipe en « résidence » permet de partager le diagnostic, d'élaborer et d'actualiser le plan d'actions de rénovation, de définir les besoins via la concertation en ateliers et bureaux de rue et d'engager les projets sur site avec les partenaires. Le COPIL clôture la semaine de résidence en arbitrant des suites à donner au projet.

## Deux instances de dialogue

La poursuite du processus de projet s'appuie sur l'articulation des trois instances de dialogue RUCH : les **COPIL, COTEC et résidences dans lesquels les partenaires sont convoqués.**

- **COPIL** : Arbitrage des projets à mener en priorité, partage de la stratégie RUCH
- **COTEC** : Partage et mise en cohérence des projets, mobilisation des outils techniques et financiers

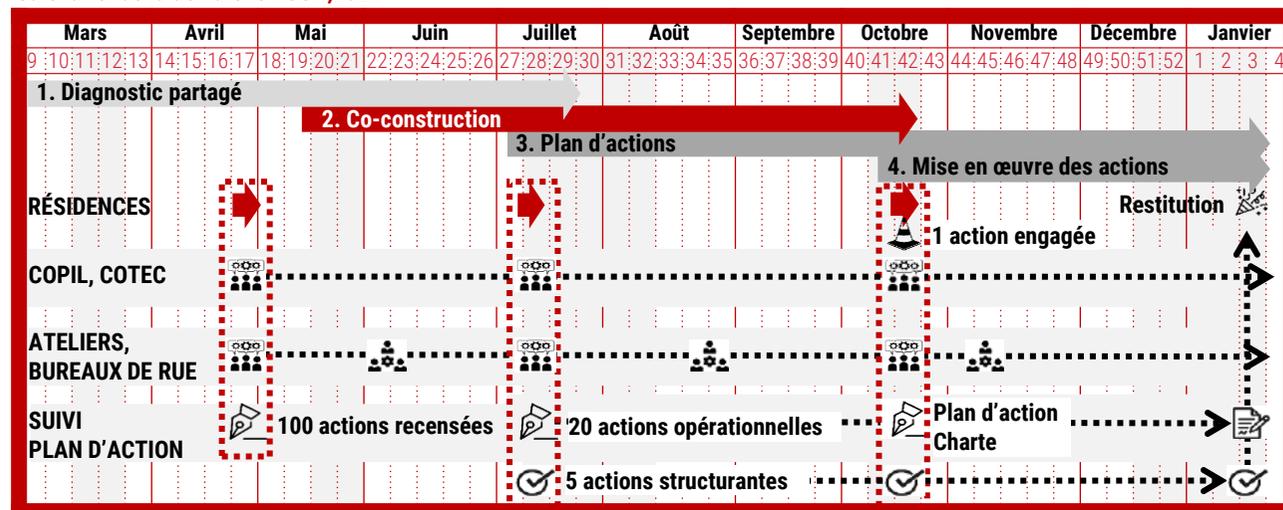
## Suivi du plan d'action territorialisé Actualisation & mise en œuvre

RUCH propose un **plan d'action pour les 5 à 15 ans à venir, à horizon 2026-2040**. Le plan d'actions est la **feuille de route politique**, actualisée chaque année et mise en œuvre dès lors qu'une **action est mature**.

### Une semaine de résidence type

JOURS	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	<b>BUREAU DE RUE MARCHÉ HABITANTS</b>	<b>SEMINAIRE RUCH Revue de projets</b>	<b>POINT PROJETS AMBITION 1</b>	<b>BUREAU DE RUE MARCHÉ HABITANTS</b>	<b>POINT PROJETS AMBITION 3</b>	<b>POINT PROJETS AMBITION 5 &amp; 6</b>
APRÈS MIDI	Animation événementielle	<b>SEMINAIRE RUCH Revue de projets</b>	<b>POINT PROJETS AMBITION 2</b>	VISITE DE SITES / RENCONTRES ACTEURS  <b>BUREAU DE RUE La MAIL</b>	<b>POINT PROJETS AMBITION 4 &amp; 7</b>	<b>COPIL MULTIPARTENARIAL</b>
FIN D'APRÈS MIDI		<b>BUREAU DE RUE Damase Legros</b>	<b>BUREAU DE RUE Ilot Flamboyant</b>	<b>BUREAU DE RUE Groupes résidentiels Caramboles- Hyacinthe</b>	<b>BUREAU DE RUE Village jeune</b>	<b>BUREAU DE RUE Cité Cow-Boy</b>

### Calendrier de la démarche RUCH, 2022



# Maintenir un dialogue de co-construction

Le projet RUCH opère à court, moyen et long terme. La méthodologie de projet mise en œuvre est maintenue à horizon 2026.

## Le format résidence en extérieur

Les temps de résidence mettent en exergue cette méthodologie de projet. En 2022, trois résidences de une semaine ont rythmées la co-construction du projet RUCH :

- Résidence 1 : du lundi 04 au samedi 09 avril
- Résidence 2 : du lundi 04 au vendredi 08 juillet
- Résidence 3 : du lundi 24 au vendredi 28 octobre

Les temps de résidence sont menés sur site (COFIL, COTEC, ateliers, bureaux de rue) pour placer chaque acteur au cœur des sites de projet, favoriser le mode opérationnel et donner à voir le processus aux habitants. Sur une semaine, 5 heures travaillées par jour en moyenne ont été passées en extérieur.

## Une animation de réseau continue, en intersession

Entre les temps forts de résidence, les projets en cours seront suivis par l'équipe RUCH et ses partenaires. A l'aide des études prospectives et de la centralisation des projets en cours, l'équipe RUCH appuie les partenaires dans l'identification des besoins du quartier.

Les fiches-action sont l'outil privilégié pour échanger en intersession dans la perspective de mettre à jour le plan d'actions et de faire le bilan des projets lancés.

ANNEES	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
2023	ANIMATION 											
												
												
												
												
2024	ANIMATION 											
												
												
												
												
2025	ANIMATION 											
												
												
												
												Bilan mandat

# Six ambitions stratégiques

L'ambition du projet de rénovation urbaine est d'assurer la co-construction d'un quartier où les partenaires « **koz ansamn** » pour améliorer la qualité de vie des habitants. **Chaque ambition cible les leviers de transition écologique, vecteurs d'une rénovation urbaine résiliente, inclusive et partagée.**

## **Renaturer et paysager le quartier pour offrir de nouveaux espaces publics de qualité**

Le projet RUCH vise la création et l'amélioration des espaces publics renaturés et paysager. L'ambition portée est de diminuer la part des espaces minéraux au profit d'une végétalisation dense, multi strate et endémique accessible à moins de 300 mètres depuis le logement. Les aménités environnementales apportées par la végétation sont une condition *sine qua none* pour un cadre de vie renouvelé et désirable. Les projets doivent permettre de compenser l'artificialisation du quartier. Le soin apporté aux espaces publics à travers des projets de gestion urbaine quotidienne sera un objectif porté par les acteurs partenaires.

## **Renouveler le parc résidentiel en répondant aux enjeux de sobriété**

Le renouvellement urbain du quartier du Chaudron nécessite de prendre en compte les enjeux de sobriété énergétique et de qualité du logement pour améliorer les conditions de vie des habitants. La rénovation du parc résidentiel et la construction de nouveaux logements devront s'inscrire dans la stratégie environnementale et bas carbone portée par le Plan Climat de la Réunion.

## **Garantir l'accès à des équipements diversifiés, inclusifs et structurants**

L'aménagement et la gestion du quartier doivent garantir l'accès aux services, aux équipements et aux espaces publics pour tous et toutes. Une attention particulière sera portée à l'intégration des enjeux pour les aînés, les jeunes, les femmes et l'ensemble des minorités d'une part, et à leur participation dans les processus de concertation et de co-construction d'autre part. Les programmes engagés tels que l'Ecole du Bonheur, qui accompagne les enfants dans leur épanouissement scolaire, seront accompagnés et encouragés.

## **Permettre l'accès à la formation et à l'emploi au sein du quartier**

La création d'une offre de formation et d'emplois localisés et adaptés aux profils des habitants est au cœur des ambitions du quartier du Chaudron. Il s'agit de consolider les partenariats avec les acteurs économiques, les universités et les centres de formation pour rendre le territoire plus inclusif, garantir un accès à la formation et faciliter l'accès à l'emploi pour tout.es.

## **Structurer une offre de mobilité apaisée pour tout.es**

Améliorer la qualité de vie pour tous et toutes, c'est pouvoir proposer une offre de mobilité apaisée et sécurisée qui privilégie les modes actifs. Avec l'arrivée des grands projets urbains de mobilité tels que le téléphérique et le BHNS, l'ambition est de donner une cohérence aux schémas de mobilité et de logistique urbaine à l'échelle du quartier pour décroître la dépendance à la voiture, limiter sa place dans l'espace public et proposer une offre de mobilité décarbonée. Par ailleurs, le maillage de cheminements piétons et cyclables a pour ambition de créer un cadre de vie agréable, renaturé et pratique.

## **Moderniser les services primaires**

La sobriété dans les usages et les ressources nécessite la modernisation et la meilleure gestion des services primaires. La réduction des consommations énergétiques et l'amélioration du traitement des déchets produits est une ambition transversale qui doit être encouragée par une révision des réseaux (eau, électricité, etc.) d'une part, et par l'adéquation des projets d'aménagement avec les enjeux de gestion des ressources (récupération des eaux de pluie, énergie solaire, etc.) d'autre part.

# RUCH, des projets transversaux pour rénover le quartier

## Renaturer et paysager le quartier pour offrir de nouveaux espaces publics de qualité

- Parc, espaces renaturés (actions 2.1 ; 3.1 ; 3.5)
- Réaménagement de l'espace public (actions 2.1 ; 2.2 ; 2.3)

## Renouveler le parc résidentiel en répondant aux enjeux de sobriété

- Mise en œuvre du plan d'interventions sur le patrimoine de la SIDR, de la SHLMR (actions 4.1 ; 4.2 ; 4.3 ; 4.4)

## Garantir l'accès à des équipements diversifiés, inclusifs et structurants

- Confortement et gestion des pôles équipés (actions 3.1 ; 3.5 ; 3.6)
- Construction neuve, réhabilitation (actions 3.2 ; 3.3 ; 3.5 ; 3.6 ; 3.7)

## Permettre l'accès à la formation et à l'emploi au sein du quartier

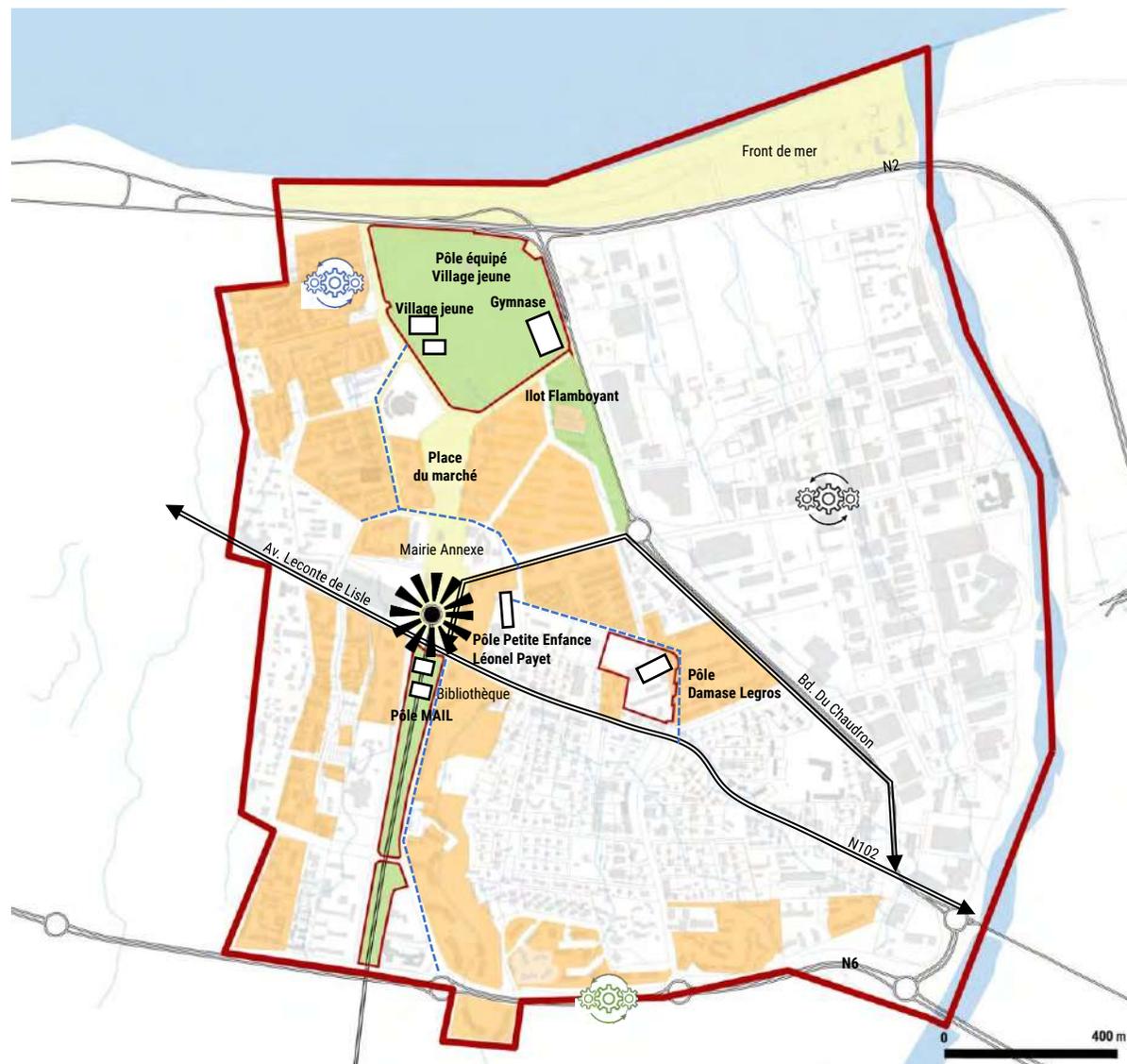
- Restructuration de la polarité économique et du pôle d'échange (PEM) (action 5.3)
- Etude d'un plan d'actions pour l'insertion locale et la formation (actions 5.1 ; 5.2)

## Structurer une offre de mobilité apaisée pour tout.es

- Aménagement et mise en service du BAOBAB (action 6.1)
- Restructuration du pôle d'échange (PEM) (action 6.2)
- Définition et mise en œuvre de la « Grande Boucle Vélo » (action 6.3)

## Moderniser les services primaires

- Mise en œuvre du plan d'action réfection des réseaux (action 7.1)
- Mise en œuvre du plan de déploiement fibre optique (action 7.2)



---

OUTIL OPERATIONNEL

# Plan d'actions

---

# 1. Sur 100 actions proposées, une vingtaine d'actions retenues

## Des actions aux ambitions

Le plan d'actions territorialisé émane des **propositions co-construites entre les habitants, associations et partenaires** lors des ateliers et bureaux de rue des trois résidences.

Ce plan d'actions retenues constitue **la feuille de route partagée par les partenaires** pour le devenir du quartier à horizon 2026.

**L'ensemble des propositions** sont étudiées, regroupées lors de redondances, classées selon l'ambition à laquelle elles répondent, et reformulées. Les ambitions du projet RUCH émanent des actions souhaitées pour le quartier.

Ambitions	N°	Actions
<b>Un quartier koz ansamn</b>	1	Mise en oeuvre du plan d'actions RUCH
<b>Renaturer et paysager le quartier pour offrir de nouveaux espaces publics de qualité</b>	2.1	Création d'un parc sur l'îlot Flamboyant, et amélioration de la traversée du boulevard du Chaudron et du lien vers le Front de mer
	2.2	Réaménagement de la place du marché
<b>Garantir l'accès à des équipements diversifiés, inclusifs et structurants</b>	3.1	Plan de gestion du parc équipé
	3.2	Restructuration du Vilaz Zen / Village jeune (enseignement, création, répétition, diffusion, arts audio-visuels) Académie du Chaudron
	3.3	Construction du gymnase du Chaudron
	3.4	Confortement du pôle Damase Legros
	3.5	Aménagement du pôle MAIL
	3.6	Aménagement de la bibliothèque de la MAIL
	3.7	Aménagement du pôle Petite Enfance Léonel Payet
	3.8	Réhabilitation du Dojo Jacob de Cordemoy
<b>Renouveler le parc résidentiel en répondant aux enjeux de sobriété</b>	4.1	Construction de RPA - SHLMR
	4.2	Construction de RPA - SIDR
	4.3	Mise en oeuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SHLMR
	4.4	Mise en oeuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SIDR
	4.5	Etude foncière et de prospective urbaine 1. Observatoire : domanialités, usages (stationnement), artificialisation du sol, zone d'activité 2. Etude de rétrocession
<b>Permettre l'accès à la formation et à l'emploi au sein du quartier</b>	5.1	Etude d'un plan d'actions communes d'insertion locale avec les entreprises du Chaudron
	5.2	Etude d'un plan d'action pour le développement de la formation professionnelle au Chaudron
	5.3	Restructuration de la polarité économique du pôle d'échange (PEM)
	5.4	Etude sur le potentiel économique du Chaudron
<b>Structurer une offre de mobilité apaisée pour tout.es</b>	6.1	Aménagement et mise en service du BHNS BAOBAB
	6.2	Restructuration du pôle d'échange (PEM)
	6.3	Définition et mise en oeuvre du programme de travaux « Grande Boucle Vélo (Moufia, Chaudron, Technopôle) »
<b>Moderniser les services primaires</b>	7.1	Mise en oeuvre du plan d'actions de réfection des réseaux (eaux usées, eau potable, eaux pluviales)
	7.2	Mise en oeuvre du plan de déploiement du réseau de fibre optique

## 2. Cinq actions structurantes à lancer en 2023

### Feuille de route politique 2023

**2.1 Aménager un parc sur l'îlot Flamboyant** en élaborant et mettant en œuvre des phases d'occupation temporaire qui préfigurent le parc.

**3.1** Construire une **stratégie pour la gestion du parc équipé** engageant les partenaires et acteurs associatifs, fixant les principes et les règles de gestion, les conventionnements et proposant un plan d'actions pour l'aménagement du pôle (espaces publics, stationnement, équipements, etc.)

**3.2 Restructurer le village jeune** en mettant en œuvre la **programmation des équipements publics** qui permettra de créer un parcours culturel complet en arts audio-visuel. Cette programmation s'attache à traiter les enjeux de gestion du site avec les acteurs associations et les partenaires.

**3.4 Conforter le pôle Damase Legros pour en faire un tiers-lieux ouvert sur le quartier** en programmant la mise en sécurité du patrimoine bâti, le devenir de l'équipement public et en proposant un plan de gestion de l'écosystème associatif sur site.

**3.5 Poursuivre le développement de cette polarité équipée du quartier** en adaptant la programmation des équipements publics aux besoins, en travaillant à l'organisation et la gestion du site avec les partenaires et en apaisant l'espace public pour les modes actifs.

N°	Ambitions	N°	Fiches-projet
2	<b>Renaturer et paysager le quartier pour offrir de nouveaux espaces publics de qualité</b>	2.1	Création d'un parc sur l'Îlot Flamboyant, et amélioration de la traversée du boulevard du Chaudron et du lien vers le Front de mer
3	<b>Garantir l'accès à des équipements diversifiés, inclusifs et structurants</b>	3.1	Plan de gestion du parc équipé du Village jeune
		3.2	Restructuration du Vilaz Zen / Village jeune (enseignement, création, répétition, diffusion, arts audio-visuels)
		3.4	Confortement du pôle Damase Legros
		3.5	Aménagement du pôle MAIL

# 3. La transition écologique comme vecteur de projet

## Des critères « démonstrateurs de la ville durable » pour définir les projets RUCH

Depuis l'îlot jusqu'à l'échelle du quartier, le projet RUCH planifie, programme et coordonne des projets dont les critères de qualité sont ceux de la transition écologique.

- **Un modèle de gouvernance co-construit**
- **Lutte contre l'artificialisation des sols** / Renaturation / Ilot de fraîcheur / Préservation de la biodiversité / gestion de l'eau
- **Cohésion intergénérationnelle** : inclusion sociale, lutte contre les fractures sociales, générationnelles et territoriales, déploiement des services de proximité
- **Sobriété énergétique des constructions**
- **Economie circulaire** : renforcement de la mixité fonctionnelle, réduction des déplacements domicile-travail, création d'emplois associée au développement de filières économiques locales
- **Mobilités décarbonées**
- **Sobriété dans les usages / ressources** : eau, carbone, énergie, sols, réseaux, résilience par l'adaptation et la gestion des risques

N°	Actions	Ambitions de transition écologique
1	Mise en oeuvre du plan d'actions RUCH	Gouvernance
2.1	Création d'un parc sur l'îlot Flamboyant, et amélioration de la traversée du boulevard du Chaudron et du lien vers le Front de mer	Gouvernance
2.2	Réaménagement de la place du marché	Lutte contre l'artificialisation des sols
3.1	Plan de gestion du parc équipé	Lutte contre l'artificialisation des sols
3.2	Restructuration du Vilaz Zen / Village jeune (enseignement, création, répétition, diffusion, arts audio-visuels) Académie du Chaudron	Cohésion intergénérationnelle
3.3	Construction du gymnase du Chaudron	Cohésion intergénérationnelle
3.4	Confortement du pôle Damase Legros	Cohésion intergénérationnelle
3.5	Aménagement du pôle MAIL	Cohésion intergénérationnelle
3.6	Aménagement de la bibliothèque de la MAIL	Cohésion intergénérationnelle
3.7	Aménagement du pôle Petite Enfance Léonel Payet	Cohésion intergénérationnelle
3.8	Réhabilitation du Dojo Jacob de Cordemoy	Cohésion intergénérationnelle
3.9	Base Nautique	Cohésion intergénérationnelle
4.1	Construction de RPA - SHLMR	Sobriété énergétique des constructions
4.2	Construction de RPA - SIDR	Sobriété énergétique des constructions
4.3	Mise en oeuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SHLMR	Sobriété énergétique des constructions
4.4	Mise en oeuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SIDR	Sobriété énergétique des constructions
4.5	Etude foncière et de prospective urbaine 1. Observatoire : domanialités, usages (stationnement), artificialisation du sol, zone d'activité 2. Etude de rétrocession	Gouvernance
5.1	Etude d'un plan d'actions communes d'insertion locale avec les entreprises du Chaudron	Economie circulaire
5.2	Etude d'un plan d'action pour le développement de la formation professionnelle au Chaudron	Economie circulaire
5.3	Restructuration de la polarité économique du pôle d'échange (PEM)	Economie circulaire
5.4	Etude sur le potentiel économique du Chaudron	Economie circulaire
6.1	Aménagement et mise en service du BHNS BAOBAB	Mobilités décarbonées
6.2	Restructuration du pôle d'échange (PEM)	Mobilités décarbonées
6.3	Définition et mise en oeuvre du programme de travaux « Grande Boucle Vélo (Moufia, Chaudron, Technopôle) »	Mobilités décarbonées
7.1	Mise en oeuvre du plan d'actions de réfection des réseaux (eaux usées, eau potable, eaux pluviales)	Sobriété dans les usages / ressources
7.2	Mise en oeuvre du plan de déploiement du réseau de fibre optique	Sobriété dans les usages / ressources

## 4. Des temps simultanés de mise en œuvre

### De l'idée de projet à la mise en œuvre

Chacune des actions RUCH née du processus de co-construction avec l'ensemble des acteurs de projet.

Les temps de la mise en œuvre ne sont pas linéaires mais maillés de temporalités qui s'articulent selon trois grands principes d'opérationnalité : le temps du pré-opérationnel, l'opérationnel et le temps de suivi et d'évaluation associé à la gestion.

Ces temps concernent chacune des actions RUCH. Le projet RUCH est suivi, animé et évalué par le chef de projet RUCH en lien avec l'équipe AMO.

### Temps 1 : Inscription de l'action au plan d'actions RUCH

Suite au processus de co-construction et de concertation, les actions sont proposées au plan d'actions RUCH. Une fois validées, celle-ci sont partagées à l'ensemble des partenaires RUCH avant leur mise en œuvre opérationnelle.

### Temps 2 : Phase pré-opérationnelle

Les phases **pré-opérationnelles** se traduisent par :

- Rédaction des cahiers des charges
- Etudes préalables (évaluations environnementales, diagnostic structure, réseaux, etc.)
- Etudes préalables de faisabilité et de préfiguration des usages MOE
- Mission AMO de pré-programmation et de faisabilité architecturale
- Mission d'urbanisme transitoire

### Temps 3 : Phase opérationnelle

La **phase opérationnelle** se traduit par :

- Mission de MOE urbaine, paysagère, sociale
- Travaux et aménagements
- Mise en œuvre des plan d'actions des partenaires

### Temps 4 : Suivi, gestion, évaluation

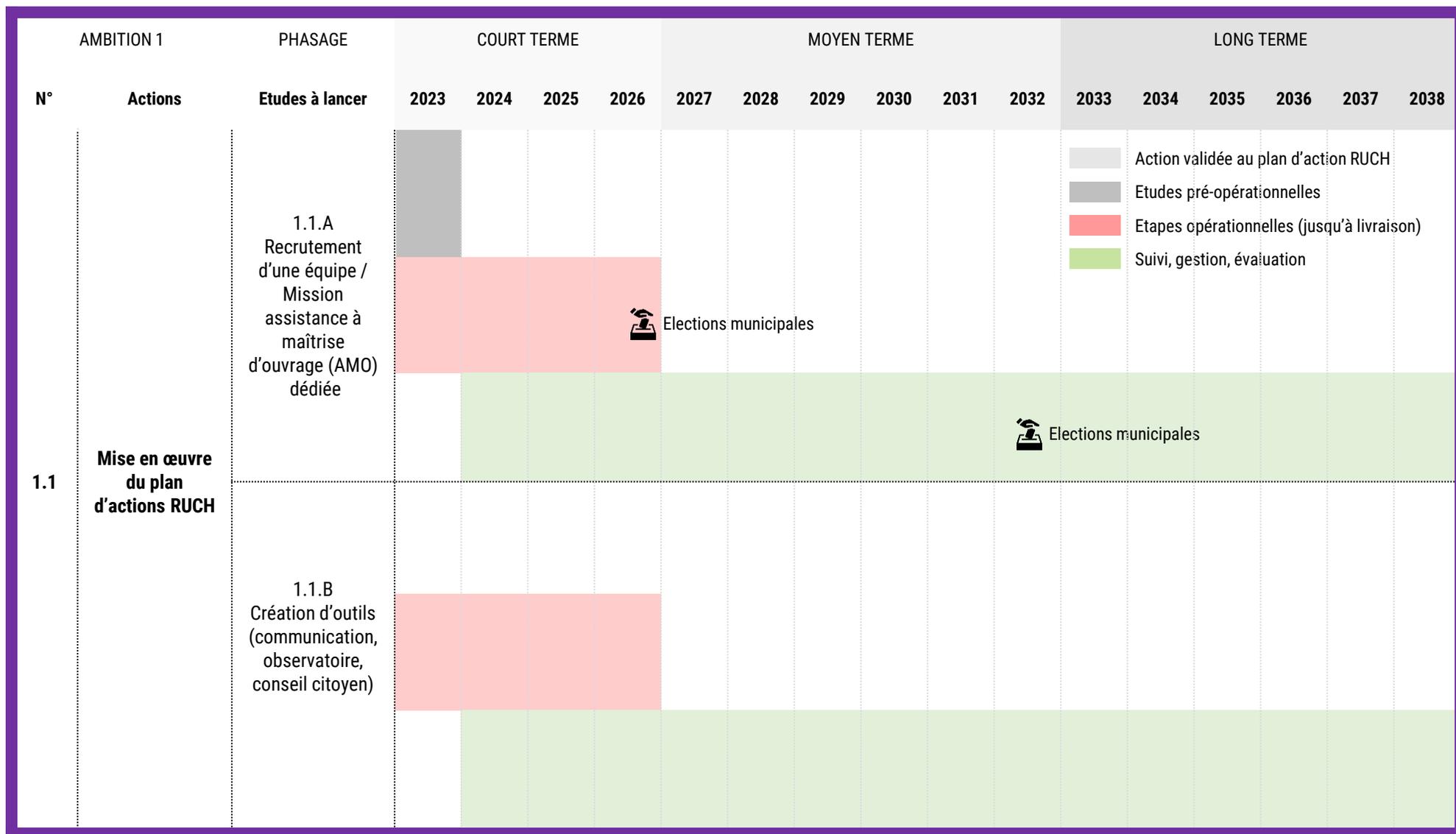
- Gestion du patrimoine bâti
- Gestion des écosystèmes d'acteurs sur site
- Animation du réseau d'acteurs

**PLAN D' ACTIONS RUCH – Renouvellement Urbain du Chaudron**

			COURT TERME				MOYEN TERME					LONG TERME								
			Années	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	
<b>AMBITION 1</b>	1.1	Mise en oeuvre du plan d'actions RUCH																		
<b>AMBITION 2</b>	2.1	Création d'un parc sur l'Îlot Flamboyant																		
	2.2	Réaménagement de la place du marché		Phasage en cours de définition																
	2.3	Réaménagement de l'espace public de la future place Roger Payet		Phasage en cours de définition																
<b>AMBITION 3</b>	3.1	Plan de gestion du parc équipé du Village jeune		Phasage en cours de définition																
	3.2	Restructuration du Vilaz Zen / Village jeune		Phasage en cours de définition																
	3.3	Construction du gymnase du Chaudron																		
	3.4	Confortement du pôle Damase Legros																		
	3.5	Aménagement du pôle MAIL																		
	3.6	Aménagement de la bibliothèque de la MAIL																		
	3.7	Aménagement du pôle Petite Enfance Léonel Payet																		
	3.8	Réhabilitation du Dojo Jacob de Cordemoy		Phasage en cours de définition																
<b>AMBITION 4</b>	4.1	Construction de RPA - SHLMR																		
	4.2	Construction de RPA - SIDR		Phasage en cours de définition																
	4.3	Construction de RPA – Bailleurs		Phasage en cours de définition																
	4.4	Mise en oeuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SHLMR																		
	4.5	Mise en oeuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SIDR																		
	4.6	Etude foncière et de prospective urbaine		Phasage en cours de définition																
<b>AMBITION 5</b>	5.1	Etude d'un plan d'actions communes d'insertion locale avec les entreprises du Chaudron		Phasage en cours de définition																
	5.2	Etude d'un plan d'action pour le développement de la formation professionnelle au Chaudron		Phasage en cours de définition																
	5.3	Restructuration de la polarité économique du pôle d'échange (PEM)		Phasage en cours de définition																
	5.4	Etude sur le potentiel économique du Chaudron																		
<b>AMBITION 6</b>	6.1	Aménagement et mise en service du BHNS BAOBAB		Phasage en cours de définition																
	6.2	Restructuration du pôle d'échange (PEM)																		
	6.3	Définition et mise en oeuvre du programme de travaux « Grande Boucle Vélo » (Moufia, Chaudron, Technopôle)		Phasage en cours de définition																
	6.4	Etude de déplacements																		
<b>AMBITION 7</b>	7.1	Mise en oeuvre du plan d'actions de réfection des réseaux (eaux usées, potable, pluviales)																		
	7.2	Mise en oeuvre du plan de déploiement du réseau de fibre optique																		

Action validée au plan d'action RUCH  
 Etudes pré-opérationnelles  
 Etapes opérationnelles (jusqu'à livraison)  
 Suivi, gestion, évaluation

# 5. Calendrier ambition 1 « Un quartier koz ansamn »



# 5. Calendrier ambition 2

AMBITION 2		PHASAGE	COURT TERME				MOYEN TERME						LONG TERME					
N°	Actions	Etudes à lancer	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
2.1	<b>Création d'un parc sur l'îlot Flamboyant, et amélioration de la traversée du boulevard du Chaudron et du lien vers le Front de mer</b>	2.1.A Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE																
		2.1.B Aménagement																
2.2	<b>Réaménagement de la place du marché</b>	2.2.A Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE		Phasage en cours de définition														
2.3	<b>Réaménagement de l'espace public de la future place Roger Payet</b>	2.3.A Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE		Phasage en cours de définition														

- Action validée au plan d'action RUCH
- Etudes pré-opérationnelles
- Etapes opérationnelles (jusqu'à livraison)
- Suivi, gestion, évaluation

# 5. Calendrier ambition 3

AMBITION 3		PHASAGE	COURT TERME					MOYEN TERME					LONG TERME							
N°	Actions	Etudes à lancer	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038		
3.1	<b>Plan de gestion du parc équipé du Village jeune</b>	3.1.A Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE	Phasage en cours de définition					Action validée au plan d'action RUCH												
3.2	<b>Restructuration du Vilaz Zen / Village jeune</b>	3.2.A Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale Zoom sur la gestion	Phasage en cours de définition					Etudes pré-opérationnelles												
3.3	<b>Construction du gymnase du Chaudron</b>	3.3.A Aménagement	Etapes opérationnelles (jusqu'à livraison)													Suivi, gestion, évaluation				
3.4	<b>Confortement du pôle Damase Legros</b>	3.4.A Diagnostic structure	Phasage en cours de définition																	
		3.4.B Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale Zoom sur la gestion																		
3.5	<b>Aménagement du pôle MAIL</b>	3.5.A Mission de préfiguration du centre social	Phasage en cours de définition																	
		3.6.B Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale Zoom sur la gestion	Phasage en cours de définition																	
3.6	<b>Aménagement de la biliothèque de la MAIL</b>	3.6.A Aménagement														Suivi, gestion, évaluation				
3.7	<b>Aménagement du pôle Petite Enfance Léonel Payet</b>	3.7.A Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale																		
3.8	<b>Réhabilitation du Dojo Jacob de Cordemoy</b>	3.8.A Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale	Phasage en cours de définition																	

# 5. Calendrier ambition 4

AMBITION 4		PHASAGE	COURT TERME				MOYEN TERME				LONG TERME							
N°	Actions	Etudes à lancer	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
4.1	<b>Construction de RPA - SHLMR</b>	En cours																
4.2	<b>Construction de RPA - SIDR</b>	En cours	Phasage en cours de définition															
4.3	<b>Construction de RPA - Bailleurs</b>	En cours	Phasage en cours de définition															
4.4	<b>Mise en œuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SHLMR</b>	En cours																
4.5	<b>Mise en œuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SIDR</b>	En cours																
4.6	<b>Etude foncière et de prospective urbaine</b> 1. Observatoire : domanialités, usages (stationnement), artificialisation du sol, zone d'activité 2. Etude de rétrocession	4.6.A Etude foncière et de prospective urbaine	Phasage en cours de définition															

- Action validée au plan d'action RUCH
- Etudes pré-opérationnelles
- Etapes opérationnelles (jusqu'à livraison)
- Suivi, gestion, évaluation

# 5. Calendrier ambition 5

AMBITION 5		PHASAGE	COURT TERME				MOYEN TERME					LONG TERME						
N°	Actions	Etudes à lancer	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
5.1	<b>Etude d'un plan d'actions communes d'insertion locale avec les entreprises du Chaudron</b>	Pilotage à définir	Phasage en cours de définition															
5.2	<b>Etude d'un plan d'action pour le développement de la formation professionnelle au Chaudron</b>	Pilotage à définir	Phasage en cours de définition															
5.3	<b>Restructuration de la polarité économique du pôle d'échange (PEM)</b>	4.3.A Convention partenariale en cours	Phasage en cours de définition															
5.4	<b>Etude sur le potentiel économique du Chaudron</b>	En cours																

- Action validée au plan d'action RUCH
- Etudes pré-opérationnelles
- Etapes opérationnelles (jusqu'à livraison)
- Suivi, gestion, évaluation

# 5. Calendrier ambition 6

AMBITION 6		PHASAGE	COURT TERME				MOYEN TERME					LONG TERME						
N°	Actions	Etudes à lancer	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
6.1	<b>Aménagement et mise en service du BHNS BAOBAB</b>	6.1.A Mission assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)	Phasage en cours de définition															
6.2	<b>Restructuration du pôle d'échange (PEM)</b>	6.2.A Mission assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)	Suivi, gestion, évaluation															
6.3	<b>Définition et mise en oeuvre du programme de travaux « Grande Boucle Vélo (Moufia, Chaudron, Technopôle) »</b>	6.3.A Mission de préprogrammation et faisabilité urbaine et architecturale	Phasage en cours de définition															
6.4	<b>Etude de déplacement</b>	En cours	Suivi, gestion, évaluation															

- Action validée au plan d'action RUCH
- Etudes pré-opérationnelles
- Etapes opérationnelles (jusqu'à livraison)
- Suivi, gestion, évaluation

# 5. Calendrier ambition 7

AMBITION 6		PHASAGE	COURT TERME				MOYEN TERME					LONG TERME						
N°	Actions	Etudes à lancer	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
7.1	Mise en œuvre du plan d'actions de réfection des réseaux (eaux usées, potable, pluviales)	En cours																
7.2	Mise en œuvre du plan de déploiement du réseau de fibre optique	7.2.A Mission assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)					Phasage en cours de définition											
		7.2.B Mission de maîtrise d'œuvre (MOE)					Phasage en cours de définition											

- Action validée au plan d'action RUCH
- Etudes pré-opérationnelles
- Etapes opérationnelles (jusqu'à livraison)
- Suivi, gestion, évaluation

---

ANNEXES 1 - PORTFOLIO

# Annexes

---

# Concerter



# Co-construire et fédérer



# Préfigurer



# Programmer



# S'appuyer sur l'identité du quartier



---

ANNEXES 2

# Annexes

# Fiches-action

# structurantes

---

<b>Ambition</b> « Quartier renaturé et paysager »		<b>Création d'un parc sur l'Îlot Flamboyant et de traversées vers la ZI et le Front de Mer</b>		
<b>N°</b> 2.1	<b>Priorité</b> 1	<b>Statut</b> En cours – 1	<b>Type d'action</b> Aménagement d'espace public	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>		<p><b>Aujourd'hui occupé par le stationnement, il s'agit d'aménager un parc sur l'Îlot Flamboyant.</b></p> <p><b>La création d'un parc sur l'Îlot Flamboyant permet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les domanialités</li> <li>• Valoriser et développer le patrimoine arboré</li> <li>• Limiter voir supprimer le stationnement</li> <li>• Articuler les projets en cours et en réflexion (intégration du parvis du gymnase, végétalisation de l'avenue George Pompidou, aujourd'hui en impasse)</li> <li>• Créer un maillage actif apaisé vers le front de mer adjacent au boulevard du Chaudron</li> </ul> <p><b>La mise à disposition du foncier de la SIDR est à négocier par la ville pour engager la préfiguration et l'aménagement du parc.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface : 1,8 hectares comprenant la bande côté front de mer</li> </ul> <p><b>En novembre 2022</b>, la préfiguration du parc est engagée avec la fermeture de l'îlot aux voitures, la proposition d'aménagement à très courts termes partagés par les habitants du parc de la SIDR et des échanges techniques avec le bailleur.</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 0</b> : Etude foncière et de prospective urbaine</li> <li>• <b>Temps 1</b> : Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE, septembre 2023</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Livraison des travaux fin 2024</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>		<b>Qui</b>	• AMO, MOE	
		<b>Partenaires</b>	• Région, SIDR, Habitants, Associations	
		<b>Montants / Financements</b>	• 800 000 € (Fonds verts)	
		<b>Durée</b>	• 2023-2024	
<b>REFERENCES</b>		• ZAC Saint-Paul : un espace arboré connecté au sentier littoral ; Sentier littoral		



# Etat des lieux

## Un ilot SIDR habité

-  Foncier SIDR
-  Résidences
-  Venelles
-  Voiries SIDR
-  Parkings
-  Adressage résidentiel

## Un espace vert arboré

-  Espaces arborés
-  Arbres
-  Piste cyclable
-  Grillage
-  Fossé

## Un usage automobile non maîtrisé, non formalisé

-  Espace sur lequel du stationnement a été constaté
-  Accès non contrôlés constatés

## Des projets en cours à proximité

- 1** Gymnase
- 2** Rond-point à l'étude (Région)



# Ambition : créer un parc sur l'îlot Flamboyant

## Créer un parc public

 Parc

## Co-construire l'aménagement



- Avec les habitants des résidences SIDR
- Avec les habitants du quartier
- Avec la SIDR

## Assurer les continuités des cheminements modes actifs

 Cheminements



# Problématiques

## 1. Gérer les domanialités

 Vers un foncier public ?

## 2. Valoriser et développer le patrimoine arboré

 Arbres

## 3. Limiter voir supprimer le stationnement

 Emprises de stationnement constatées

## 4. Articuler les projets en cours et en réflexion

 1 Gymnase  
 2 Rond-point à l'étude (Région)

 Périmètres de projet



# Propositions à très court termes

**1. Préserver l'usage public du parc**

**2. Aménagement transitoire (mobiliers urbains pour favoriser les usages)**

**3. Fermeture aux voitures tout en conservant des solutions de parking**

**4. Echanges techniques sur les projets en cours**

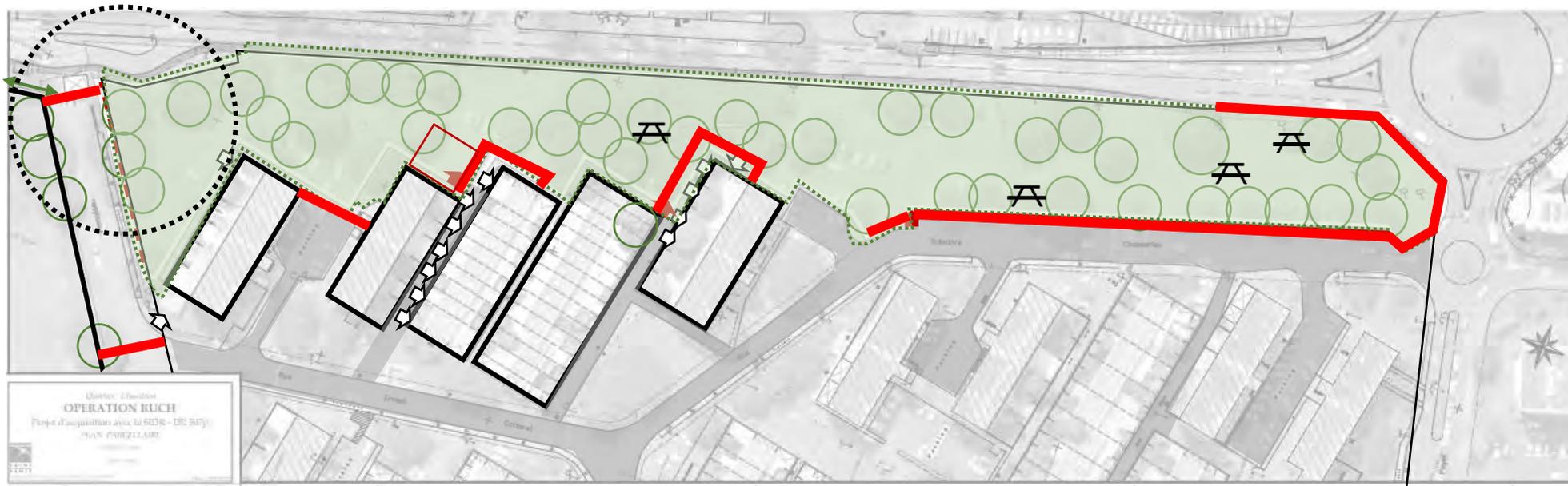
 Parc

 Mobilier urbain

 Blocage stationnement

 Zone de projet

 Poche de stationnement à formaliser ?



# Proposition à très court termes par les habitants de la SIDR

**1. Préserver  
l'usage public du parc**

**2. Aménagement transitoire  
(mobilier urbain pour  
favoriser les usages)**

**3. Fermeture aux voitures  
tout en conservant des  
solutions de parking**

**4. Echanges techniques  
sur les projets en cours**

 Parc

 Bancs

 Blocage stationnement

 Zone de projet

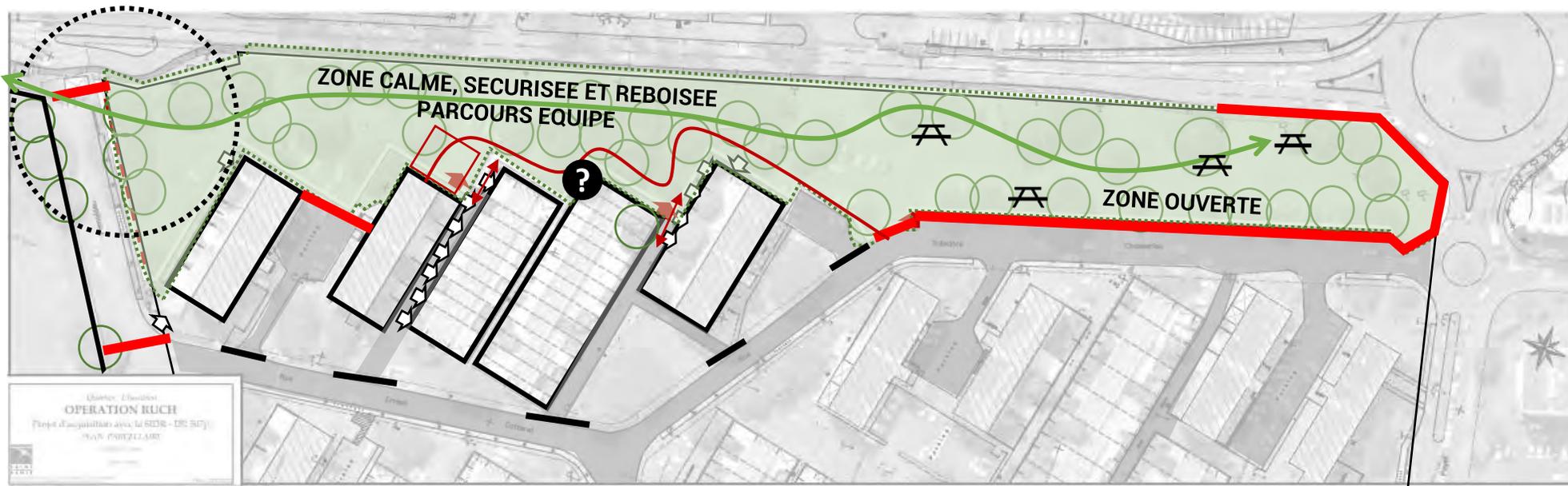
 Cheminements piétons

 Poche de stationnement

 Résidentialisation

 Aire de retournement

 Fermeture à expérimenter



# Préfiguration du parc, animation événementielle et fermeture

## Utilisation de l'îlot comme parking

Diagnostic, avril 2022



## Installation de dispositifs anti-parking

Co-construction, octobre 2022



## Animations événementielles

Mise en œuvre du projet, octobre 2022



<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »		<b>Plan de gestion du pôle équipé du Village Jeune</b>		
<b>N° 3.1</b>	<b>Priorité 1</b>	<b>Statut</b>	<b>Type d'action</b> Aménagement d'espace public	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>		<p><b>Le pôle équipé du Chaudron propose une offre sportive, culturelle et associative autour d'équipements structurants tels que la piscine, le village jeune, le parcours santé, le pôle foot, les jardins familiaux et le nouveau gymnase.</b> Le plan de gestion de ce pôle équipé permet de partager des ambitions communes pour son aménagement et sa gestion.</p> <p><b>Le plan de gestion a pour objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédérer et coordonner les acteurs du pôle équipé</li> <li>• Gérer les conventionnements</li> <li>• Révéler et suivre les projets (parcours santé, gymnase, etc.)</li> <li>• Suivre et proposer de nouveaux aménagements cohérents au sein du pôle équipé (équipements, mobilité active, stationnement, gestion)</li> <li>• Aménager et entretenir les espaces publics autour des emprises équipées</li> </ul> <p><b>Le plan de gestion intègre les aménagements en cours et les projets RUCH</b> tels que le nouveau gymnase du Chaudron, la création d'une piste cyclable et la restructuration du village jeune.</p> <p><b>L'équipe RUCH assurera le suivi et l'animation du plan de gestion</b> grâce à la gouvernance de projet RUCH et les outils mis en place (observatoire, communication).</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 0</b> : Elargissement de la concertation à l'ensemble des acteurs du Village jeune (équipe RUCH)</li> <li>• <b>Temps 1</b> : Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Maîtrise d'œuvre urbaine</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Mission AMO de coordination urbaine pour la gestion de projets (stade AVP)</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>		<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO Programmation urbaine</li> </ul>	
		<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CINOR</li> <li>• Département</li> <li>• Région</li> </ul>	
		<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financements publics (ville, FEDER, Région) ; Appels à manifestation d'intérêts (AMI)</li> <li>• AMO Programmation urbaine : à définir</li> </ul>	
		<b>Durée</b>	2023 – 2026	
<b>REFERENCES</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		



<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »		<b>Restructuration du Vilaz Zen / Village jeune</b> <b>(enseignement, création, répétition, diffusion, arts audio-visuels)</b>		
<b>N° 3.2</b>	<b>Priorité 1</b>	<b>Statut</b> Actif – Rédaction du CCTP Mission pré-programmation	<b>Type d'action</b> Réhabilitation et restructuration de patrimoine architectural & Formalisation de l'écosystème associatif	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>		<p><b>La restructuration du village jeune permettra de proposer une offre d'animation culturelle et sportive continue pour tous les habitants sur un site identifié, historique et approprié par les habitants du Chaudron.</b></p> <p>Au-delà des associations déjà présentes sur site, il s'agit d'ouvrir le Village jeune à tous les habitants du Chaudron via un maillage viaire qui permette les circulations actives depuis le village vers les autres centralités du quartier (place du marché, La MAIL, l'Ilot Flamboyant).</p> <p>La réhabilitation et la restructuration du patrimoine architectural, du maillage viaire et la formalisation de l'écosystème associatif répondent à l'ambition de créer un parcours culturel complet pour les arts audio-visuels : <b>« enseignement, création, répétition, diffusion ».</b></p> <p><b>Les pistes programmatiques issues des étapes de co-construction sont les suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Restructuration du théâtre ouvert / « théât verdure »</li> <li>•Création d'un studio d'enregistrement, salles de répétition, salle polyvalente</li> <li>•Création d'un espace de restauration</li> <li>•Revitalisation de l'espace public et aménagement de cheminements piétons</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Foncier maîtrisé par la ville</li> <li>•Périmètre de 10 000 m² environ</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Mission de pré-programmation et de faisabilité architecturale (pilotee par l'AMO)</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Zoom sur la gestion</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Mission de maîtrise d'œuvre architecturale (avec la MOE urbaine)</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Accompagnement au relogement temporaire des associations</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>		<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO programmation</li> </ul>	
		<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CINOR, Région, Département</li> <li>• Associations</li> </ul>	
		<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps 1 : Mission de pré-programmation : 40 000 € HT</li> <li>• Financements publics (ville, FEDER, Région) ; Appels à manifestation d'intérêts (AMI)</li> </ul>	
		<b>Durée</b>	2023 – 2026	
<b>REFERENCES</b>		• /		



# Préfiguration de la gestion du pôle équipé

## Intégrer les acteurs associatifs

Dans le cadre des trois résidences du projet RUCH organisées en 2022, **une dizaine d'associations du Village jeune ont été rencontrées**. Les fiches-action ont été co-construites et validées par les membres associatifs présents.

### Associations culturelles

- Gadiamb 974
- GAPS
- The Root's Band
- Cœur Villaz Jeune
- Musique ka cour
- Studio Vilaz zen
- Maron R Prod
- RUN ACTION (gestionnaire des jardins familiaux)

### Associations sportives

- SC Chaudron Foot
- SC Chaudron Rugby
- Club aquatique du Chaudron

## Atelier de co-construction avec les associations du Village jeune 27/10/22, 3<sup>ème</sup> résidence



<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »		<b>Confortement du pôle Damase Legros</b>		
<b>N° 3.4</b>	<b>Priorité 1</b>	<b>Statut</b> Actif – Diagnostic structure Etude AMO à lancer	<b>Type d'action</b> Réhabilitation et restructuration de patrimoine architecturale & Formalisation de l'écosystème associatifs	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>		<p><b>Le pôle Damase Legros est une centralité associative, culturelle, sportive et créative du quartier. La proximité avec l'Ecole Damase Legros et le gymnase est un levier pour créer un pôle associatif mutualisé avec les équipements et activités scolaires.</b></p> <p><b>Programmation ciblée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réhabilitation et la restructuration du patrimoine architecturale permettra de viabiliser et de sauvegarder le bâtiment existant aujourd'hui en dégradation.</li> <li>• Réorganisation et structuration des salles du pôle associatif</li> <li>• Création d'un point d'information en entrée de site (ancien logement de fonction du gardien)</li> <li>• Mutualisation de la cantine scolaire de l'Ecole Damase Legros</li> <li>• Aménagement de l'espace public (parc paysagé, réorganisation des solutions de parking vélos et quatre-roues)</li> <li>• Unités de production agricole (aquaponie, circuits-fermés, ...)</li> </ul> <p><b>La gestion du pôle associatif est à anticiper via la formalisation de l'écosystème d'acteurs locaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un poste de gestionnaire (responsable, gardien) du pôle associatif</li> <li>• Association des acteurs locaux à l'étude de programmation urbaine</li> </ul> <p>Foncier maîtrisé par la ville Trois parcelles ciblées : 25 040 m<sup>2</sup> (DR 480 : 18 880m<sup>2</sup> + DR 303 : 3410 m<sup>2</sup> + DR 304 : 2750 m<sup>2</sup>)</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Diagnostic structure – 1<sup>er</sup> semestre 2023</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale - Zoom sur la gestion – Mai 2023</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Expertise juridique pour le conventionnement associatif</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>		<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic structure : Ville</li> <li>• AMO programmation</li> <li>• Expertise juridique (conventionnement associatif)</li> </ul>	
		<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (CINOR), Bailleurs, Associations</li> </ul>	
		<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financements publics (ville, FEDER, Région) ; Appels à manifestation d'intérêts (AMI)</li> </ul>	
		<b>Durée</b>	2023 – 2026	
<b>REFERENCES</b>		• /		

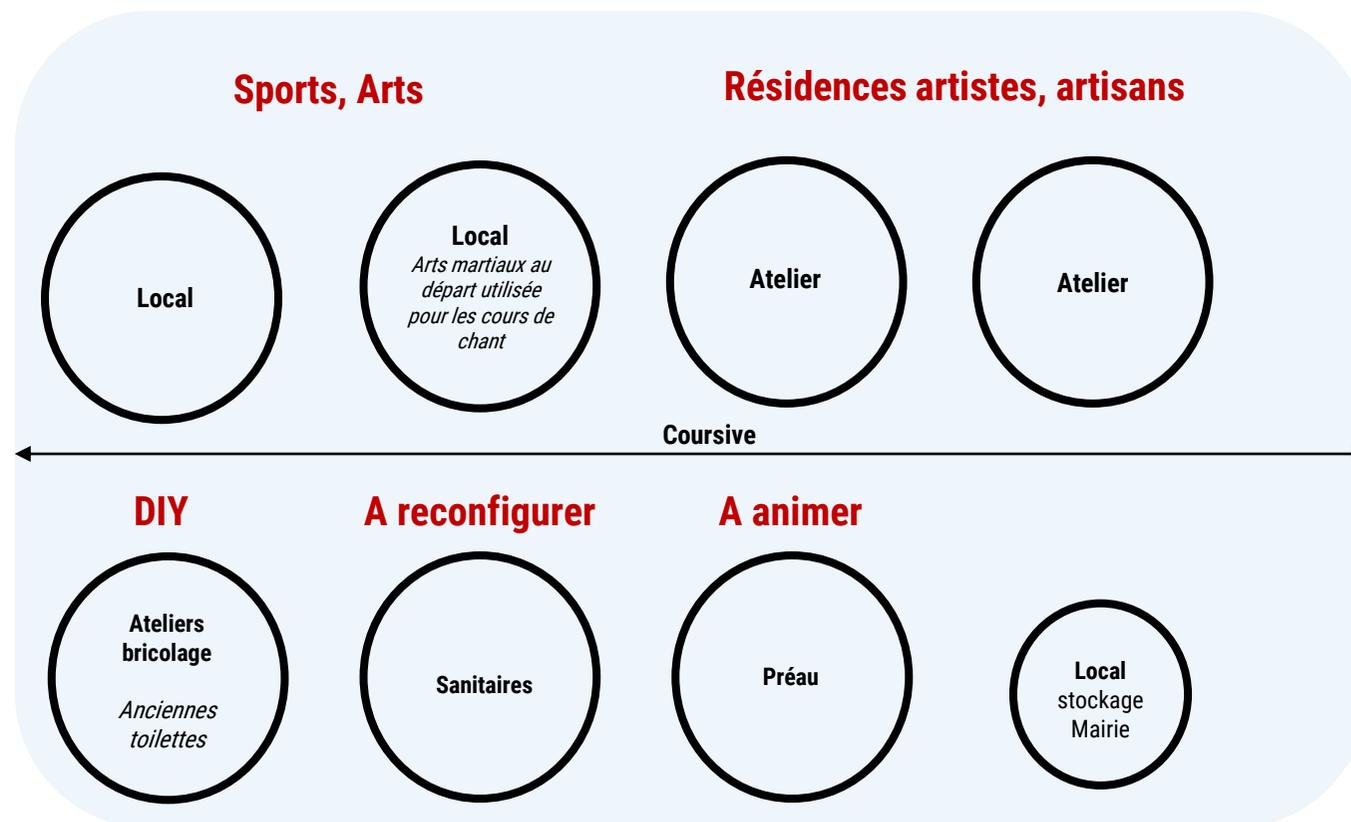


# Etat des lieux

## Damase Legros, 1<sup>er</sup> bâtiment

### Intentions programmatiques

- Réhabilitation du bâtiment
- Réorganisation par pôles
- Gestion des espaces communs

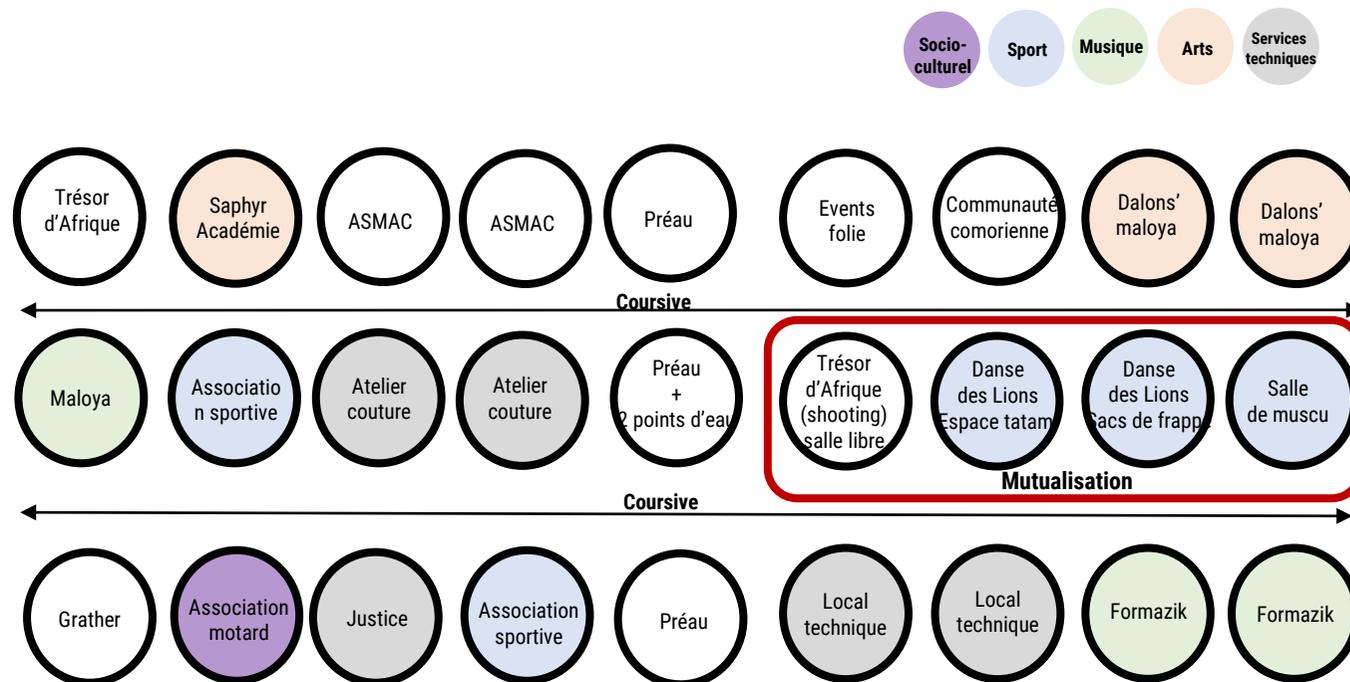


# Etat des lieux

## Damase Legros, 2<sup>ème</sup> bâtiment

### Intentions programmatiques

- Réhabilitation du bâti, Toilettes, points d'eau
- Accessibilité PMR
- Réorganisation des salles
- Mutualisation des salles



# Préfiguration de la gestion de Damase Legros

## Intégrer les acteurs associatifs

Dans le cadre des trois résidences du projet RUCH organisées en 2022, **une vingtaine d'associations du pôle Damase Legros ont été rencontrées**. Les fiches-action ont été co-construites et validées par les membres associatifs présents.

Les associations présentes lors de la résidence 3 ont validées le contenu de la fiche-action :

- Danse des Lions
- Partage Maloya
- Pythagore
- ARIM
- Bikes Life Réunion
- TNT
- Dalons Maloya
- Oudzima

## Demandes de convention, 2022

Direction thématique	Associations
Direction Développement de la Culture	Studiotic
	Dalon Maloya
	Saphir Académie
	Events Folie
	Association culturelle musicale artisanale du Chaudron
Fédération des associations comorienne de Saint-Denis	
Ville d'Art et d'Histoire	Collectionneur d'objet lointain
Sport	Racing Club de Saint-Denis
	La Danse des Lions
Prévention NR	Sporting Club du Chaudron
	Chaudron Bike Family
Services techniques	M. HOAREAU Juanito Jean Sylvain
DPEG	Equipe de proximité Ateliers couture

## Atelier de co-construction avec les associations de Damase Legros 26/10/22, 3<sup>ème</sup> résidence



# Intentions programmatiques

## Réhabilitation du patrimoine architectural

 Réhabilitation

## Cœur d'îlot végétalisé et ouverture sur l'Ecole et le quartier

-  Jardins partagés
-  Place publique végétalisée
-  Plateau noir et jardin d'enfant
-  Cheminements piétons
-  Perméabilité espace public avec l'Ecole

## Restructuration du pôle avec les acteurs sur site

 Réhabilitation et restructuration



**FICHE-ACTION n°3.2 - PÔLE DAMASE LEGROS**  
Plan-guide d'aménagement global

15/09/2022



<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »		<b>Aménagement du pôle MAIL</b>		
<b>N°</b> 3.5	<b>Priorité</b> 2	<b>Statut</b> Etudes à lancer	<b>Type d'action</b> Réhabilitation et restructuration de patrimoine architecturale & Animation du réseau d'acteurs	<b>Pilote</b> Ville, CAF, Associations
<b>DESCRIPTION</b>		<p>Situé dans un quartier QPV, la Mail du Chaudron est identifié comme <b>un lieu stratégique dans une zone prioritaire</b> (pôle d'échanges multimodal, démonstrateur des innovations dans le quartier et la ville, téléphérique) pour l'accueil du pôle MAIL.</p> <p><b>Le pôle MAIL propose un lieu de vie intergénérationnel et fédérateur constitué de plusieurs structures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le « Kartyié Jeune » : espace d'accueil polyvalents, d'animation, de création de projets à destination des jeunes</li> <li>• Un centre social</li> <li>• Locaux associatifs</li> </ul> <p><b>La création d'un programme dédié à l'accueil du « kartyié jeune » à la MAIL répond aux besoins identifiés par la ville dans le cadre du plan « Ambition Jeunesse ».</b> Avec un peu plus de 65 225 jeunes (INSEE, RP 2018) résidant sur le territoire dionysien et 25% (Chaudron) ; 33% (Primat) de jeunes au chômage (ABS), il s'agit de proposer un lieu unique d'accueil et d'espace d'échange pour les jeunes dionysiens, où l'ensemble des partenaires œuvreraient pour le même objectif d'accompagnement du jeune de son adolescence à l'entrée dans la vie d'adulte. <b>La programmation d'un centre social</b> répond à trois finalités que sont l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, la cohésion sociale, la prise de responsabilité des habitants et le développement de la citoyenneté de proximité. <b>La programmation de locaux associatifs</b> répond aux besoins identifiés par les acteurs associatifs du Chaudron.</p> <p>L'étude de préprogrammation de la Mail : l'académie du Chaudron, en parallèle de la préfiguration du centre social, <b>permettra de définir les besoins programmatiques qui pourront répondre aux ambitions portées par les acteurs.</b></p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale Zoom sur la gestion</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Mission de préfiguration du centre social (pilotage : ville)</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>		<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO programmation urbaine et architecturale</li> </ul>	
		<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAF, Pôle emploi, Mission Locale Nord</li> <li>• Académie des Camélias</li> <li>• CRAJEP, CRIJ, PRODIJ</li> </ul>	
		<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO programmation urbaine et architecturale : 40 000 € HT</li> </ul>	
		<b>Durée</b>	À définir.	
<b>REFERENCES</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Quartiers jeunes « QF »</b>, Ville de Paris ouvert pour les jeunes de 16 à 30 ans quels que soient leurs profils, aux structures associatives, publiques et privées.</li> </ul>		



---

ANNEXES 3

# Annexes – Fiches-action

---

<b>Ambition</b> « Gouvernance »	<b>Mise en œuvre du plan d'actions RUCH</b>		
<b>N° 1</b>	<b>Statut</b> En cours	<b>Type d'action</b> Gouvernance	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le projet RUCH propose une feuille de route à horizon 5 ans pour le devenir du quartier du Chaudron. Issue d'un processus de co-construction, <b>la mise en œuvre du plan d'actions RUCH nécessite une équipe de suivi, de gestion et d'animation des projets et la création d'outils de suivi et de communication pour poursuivre le processus de projet à horizon 2026.</b></p> <p>L'équipe RUCH aura pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animer et coordonner la gouvernance de projet RUCH (résidences, COTEC, COPIL, animation intersessions)</li> <li>• Observer, suivre et veiller à la cohérence des projets urbains au sein du Chaudron menés par l'ensemble des partenaires</li> <li>• Préparer, animer et suivre la phase de co-construction du projet avec la population et les partenaires</li> <li>• Elaborer les pièces techniques préalables aux marchés (études et travaux)</li> <li>• Suivre les études techniques correspondant au programme RUCH avec les services thématiques de la ville et des partenaires</li> </ul> <p>La création et la gestion des outils de projet seront nécessaires pour coordonner le projet RUCH :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observatoire SIG des projets RUCH et en cours au sein du quartier</li> <li>• Observatoire des dynamiques socio-démographiques, économiques et environnementales</li> <li>• Observatoire des domanialités, des usages, de l'artificialisation du sol, des zones d'activités</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 0</b> : Recrutement d'une équipe dédiée / AMO</li> <li>• <b>Temps 1</b> : Création d'outils de projet urbain (communication, observatoire, animation de la concertation, CCTP)</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Evaluation des projets et de la gouvernance RUCH</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO</li> </ul>	
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance de projet RUCH</li> </ul>	
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>A définir (en cours) – ville</i></li> </ul>	
	<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2023-2026</li> </ul>	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

Ambition « Quartier renaturé et paysager »		Création d'un parc sur l'îlot Flamboyant et de traversées vers la ZI et le Front de Mer		
N° 2.1	Priorité 1	Statut En cours – 1	Type d'action Aménagement d'espace public	Pilote Ville
DESCRIPTION		<p>Aujourd'hui occupé par le stationnement, il s'agit d'aménager un parc sur l'îlot Flamboyant.</p> <p><b>La création d'un parc sur l'îlot Flamboyant permet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les domanialités</li> <li>• Valoriser et développer le patrimoine arboré</li> <li>• Limiter voir supprimer le stationnement</li> <li>• Articuler les projets en cours et en réflexion (intégration du parvis du gymnase, végétalisation de l'avenue George Pompidou, aujourd'hui en impasse)</li> <li>• Créer un maillage actif apaisé vers le front de mer adjacent au boulevard du Chaudron</li> </ul> <p><b>La mise à disposition du foncier de la SIDR est à négocier par la ville pour engager la préfiguration et l'aménagement du parc.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface : 1,8 hectares comprenant la bande côté front de mer</li> </ul> <p><b>En novembre 2022</b>, la préfiguration du parc est engagée avec la fermeture de l'îlot aux voitures, la proposition d'aménagement à très courts termes partagés par les habitants du parc de la SIDR et des échanges techniques avec le bailleur.</p>		
		<p><b>MISE EN ŒUVRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 0</b> : Etude foncière et de prospective urbaine</li> <li>• <b>Temps 1</b> : Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE, septembre 2023</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Livraison des travaux fin 2024</li> </ul>		
MONTAGE PROJET		Qui	• AMO, MOE	
		Partenaires	• Région, SIDR, Habitants, Associations	
		Montants / Financements	• 800 000 € (Fonds verts)	
		Durée	• 2023-2024	
REFERENCES		• ZAC Saint-Paul : un espace arboré connecté au sentier littoral ; Sentier littoral		



<b>Ambition</b> « Quartier renaturé et paysager »	<b>Réaménagement de la place du marché</b>			
<b>N° 2.2</b>	<b>Statut</b> 1-2 – Moyen termes	<b>Type d'action</b> Etudes - Aménagement d'espace public		<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>	<p>La <b>renaturation de la place du marché</b> permet de créer un espace public de qualité en cœur de quartier.</p> <p>Cette renaturation participe au maillage par une trame verte du Chaudron. Depuis le front de mer jusqu'à la MAIL, les piétons et cyclistes profitent d'un espace public restructuré, désimperméabilisé et agréable.</p> <p>Avec moins de 20% d'espaces arborés au Chaudron, la renaturation du marché permet également de <b>lutter contre les îlots de chaleur, de réduire le ruissellement, gérer les eaux pluviales, et favoriser la biodiversité.</b></p> <p>Tandis que la place du marché participe au rayonnement du quartier et figure comme l'un des lieux majeurs de convivialité et de sociabilité au sein du Chaudron, sa renaturation sera réfléchi et partagée avec les habitants via un processus de concertation.</p>			 <p>FICHE-ACTION N°2.1 - LOT FLAMBOYANT                      MAIRIE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION                      2023</p>
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Travaux</li> </ul>			
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO MOE</li> </ul>		
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bailleurs, Associations, acteurs économiques</li> </ul>		
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>A définir (en cours)</i></li> </ul>		
	<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2023-2026</li> </ul>		
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>			

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Plan de gestion du pôle équipé</b>			
<b>N° 3.1</b>	<b>Statut</b>	<b>Type d'action</b> Aménagement d'espace public		<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>Le pôle équipé du Chaudron propose une offre sportive, culturelle et associative autour d'équipements structurants tels que la piscine, le village jeune, le parcours santé, le pôle foot, les jardins familiaux et le nouveau gymnase.</b> Le plan de gestion de ce pôle équipé permet de partager des ambitions communes pour son aménagement et sa gestion.</p> <p><b>Le plan de gestion a pour objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédérer et coordonner les acteurs du pôle équipé</li> <li>• Gérer les conventionnements</li> <li>• Révéler et suivre les projets (parcours santé, gymnase, etc.)</li> <li>• Suivre et proposer de nouveaux aménagements cohérents au sein du pôle équipé (équipements, mobilité active, stationnement, gestion)</li> <li>• Aménager et entretenir les espaces publics autour des emprises équipées</li> </ul> <p><b>Le plan de gestion intègre les aménagements en cours et les projets RUCH</b> tels que le nouveau gymnase du Chaudron, la création d'une piste cyclable et la restructuration du village jeune.</p> <p><b>L'équipe RUCH assurera le suivi et l'animation du plan de gestion</b> grâce à la gouvernance de projet RUCH et les outils mis en place (observatoire, communication).</p>			
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 0</b> : Elargissement de la concertation à l'ensemble des acteurs du Village jeune (équipe RUCH)</li> <li>• <b>Temps 1</b> : Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Maîtrise d'œuvre urbaine</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Mission AMO de coordination urbaine pour la gestion de projets (stade AVP)</li> </ul>			
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO Programmation urbaine</li> </ul>		
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CINOR</li> <li>• Département</li> <li>• Région</li> </ul>		
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financements publics (ville, FEDER, Région) ; Appels à manifestation d'intérêts (AMI)</li> <li>• AMO Programmation urbaine : à définir</li> </ul>		
	<b>Durée</b>	2023 – 2026		
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>			

<p><b>Ambition</b> « Quartier inclusif »</p>	<p align="center"><b>Restructuration du Vilaz Zen / Village jeune</b> <b>(enseignement, création, répétition, diffusion, arts audio-visuels)</b></p>		
<p>N° 3.2</p>	<p align="center"><b>Statut</b> Actif – Rédaction du CCTP Mission pré-programmation</p>	<p align="center"><b>Type d'action</b> Réhabilitation et restructuration de patrimoine architectural &amp; Formalisation de l'écosystème associatif</p>	<p align="center"><b>Pilote</b> Ville</p>
<p><b>DESCRIPTION</b></p>	<p><b>La restructuration du village jeune permettra de proposer une offre d'animation culturelle et sportive continue pour tous les habitants sur un site identifié, historique et approprié par les habitants du Chaudron.</b></p> <p>La réhabilitation et la restructuration du patrimoine architectural, du maillage viaire et la formalisation de l'écosystème associatif répondent à l'ambition de créer un parcours culturel complet pour les arts audio-visuels : « enseignement, création, répétition, diffusion ».</p> <p><b>Les pistes programmatiques issues des étapes de co-construction sont les suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restructuration du théâtre ouvert / « théât verdure »</li> <li>• Création d'un studio d'enregistrement, salles de répétition, salle polyvalente</li> <li>• Création d'un espace de restauration</li> <li>• Revitalisation de l'espace public et aménagement de cheminements piétons</li> <li>• Gestion du site avec les acteurs associatifs (fédération associative à envisager)</li> </ul> <p>Au-delà des associations déjà présentes sur site, il s'agit d'ouvrir le Village jeune à tous les habitants du Chaudron via un maillage viaire qui permette les circulations actives depuis le village vers les autres centralités du quartier (place du marché, La MAIL, l'îlot Flamboyant).</p> <p><b>Foncier maîtrisé par la ville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Périmètre de 10 000 m² environ</li> </ul>		
<p><b>MISE EN ŒUVRE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Mission de pré-programmation et de faisabilité architecturale (pilotee par l'AMO)</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Zoom sur la gestion</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Mission de maîtrise d'œuvre architecturale (avec la MOE urbaine)</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Accompagnement au relogement temporaire des associations</li> </ul>		
<p><b>MONTAGE PROJET</b></p>	<p><b>Qui</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO programmation</li> </ul>	
<p><b>Partenaires</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CINOR, Région, Département</li> <li>• Associations</li> </ul>	
<p><b>Montants / Financements</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps 1 : Mission de pré-programmation : 40 000 € HT</li> <li>• Financements publics (ville, FEDER, Région) ; Appels à manifestation d'intérêts (AMI)</li> </ul>	
<p><b>Durée</b></p>		<p>2023 – 2026</p>	
<p><b>REFERENCES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Gymnase du Chaudron</b>		
<b>N° 3.3</b>	<b>Statut</b> Actif	<b>Type d'action</b> Opération urbaine	<b>Pilote</b> Région
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>Construction d'un nouveau gymnase situé à l'angle de l'avenue Georges Pompidou et du Boulevard du Chaudron.</b></p> <p>Ce gymnase multisports aura pour superficie 1400 m<sup>2</sup> avec accessibilité PMR, équipé d'un sol souple sportif, de gradins (100 places) et de vestiaires-sanitaires. Le gymnase est composé d'un espace multisport et d'un mur d'escalade.</p> <p>Ce gymnase vient conforter l'offre sportive au sein du quartier et animer le Village jeune, en complémentarité des programmations sportives et culturelles sur site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jardins familiaux</li> <li>• Piscine municipale de 50 mètres</li> <li>• Deux terrains de football, tribunes</li> <li>• Un terrain de rugby</li> <li>• Théâtre de verdure</li> </ul> <p><b>22 places de stationnement</b> complètent la programmation du gymnase, dont deux PMR.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Parcelle DP 425</b> : 109 105 m<sup>2</sup></li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Travaux 2021-2022</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Livraison 2023</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Daniel Roux, architecte</li> </ul>	
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville, Etat</li> </ul>		
<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3,2 M€</li> <li>• Ville : 640 000 € (20% de l'opération)</li> <li>• Etat (DSIL) : 256 000 € (80% de l'opération)</li> </ul>		
<b>Durée</b>	Livraison 2024		
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

Ambition « Quartier inclusif »	Confortement du pôle Damase Legros			
N° 3.4	Statut Actif – Diagnostic structure Etude AMO à lancer	Type d'action Réhabilitation et restructuration de patrimoine architecturale & Formalisation de l'écosystème associatifs		Pilote Ville
DESCRIPTION	<p><b>Le pôle Damase Legros est une centralité associative, culturelle, sportive et créative du quartier. La proximité avec l'Ecole Damase Legros et le gymnase est un levier pour créer un pôle associatif mutualisé avec les équipements et activités scolaires.</b></p> <p><b>Programmation ciblée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réhabilitation et la restructuration du patrimoine architecturale permettra de viabiliser et de sauvegarder le bâtiment existant aujourd'hui en dégradation.</li> <li>• Réorganisation et structuration des salles du pôle associatif</li> <li>• Création d'un point d'information en entrée de site (ancien logement de fonction du gardien)</li> <li>• Mutualisation de la cantine scolaire de l'Ecole Damase Legros</li> <li>• Aménagement de l'espace public (parc paysagé, réorganisation des solutions de parking vélos et quatre-roues)</li> <li>• Unités de production agricole (aquaponie, circuits-fermés, ...)</li> </ul> <p><b>La gestion du pôle associatif est à anticiper via la formalisation de l'écosystème d'acteurs locaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un poste de gestionnaire (responsable, gardien) du pôle associatif</li> <li>• Association des acteurs locaux à l'étude de programmation urbaine</li> </ul> <p>Foncier maîtrisé par la ville Trois parcelles ciblées : 25 040 m<sup>2</sup> (DR 480 : 18 880m<sup>2</sup> + DR 303 : 3410 m<sup>2</sup> + DR 304 : 2750 m<sup>2</sup>)</p>			 <p>FICHE-ACTION n°3.2 - PÔLE DAMASE LEGROS Mairie de Saint-Denis - Département de la Réunion</p>
MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Diagnostic structure – 1<sup>er</sup> semestre 2023</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale - Zoom sur la gestion</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Expertise juridique pour le conventionnement associatif</li> </ul>			
MONTAGE PROJET	Qui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic structure : Ville</li> <li>• AMO programmation</li> <li>• Expertise juridique (conventionnement associatif)</li> </ul>		
	Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (CINOR), Bailleurs, Associations</li> </ul>		
	Montants / Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financements publics (ville, FEDER, Région) ; Appels à manifestation d'intérêts (AMI)</li> </ul>		
	Durée	2023 – 2026		
REFERENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>			

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Aménagement du pôle MAIL</b>		
<b>N° 3.5</b>	<b>Statut</b> Etudes à lancer	<b>Type d'action</b> Réhabilitation et restructuration de patrimoine architecturale & Animation du réseau d'acteurs	<b>Pilote</b> Ville, CAF, Associations
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Situé dans un quartier QPV, le Mail du Chaudron est identifié comme <b>un lieu stratégique dans une zone prioritaire</b> (pôle d'échanges multimodal, démonstrateur des innovations dans le quartier et la ville, téléphérique) pour l'accueil du pôle MAIL.</p> <p><b>Le pôle MAIL propose un lieu de vie intergénérationnel et fédérateur constitué de plusieurs structures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le « Kartyié Jeune » : espace d'accueil polyvalents, d'animation, de création de projets à destination des jeunes</li> <li>• Un centre social</li> <li>• Locaux associatifs</li> </ul> <p>L'étude de préprogrammation de la Mail, en parallèle de la préfiguration du centre social, <b>permettra de définir les besoins programmatiques qui pourront répondre aux ambitions et besoins ciblés par les acteurs.</b></p> <p><b>La création d'un programme dédié à l'accueil du « kartyié jeune » à la MAIL répond aux besoins identifiés par la ville dans le cadre du plan « Ambition Jeunesse ».</b> Avec un peu plus de 65 225 jeunes (INSEE, RP 2018) résidant sur le territoire dionysien et 25% (Chaudron) ; 33% (Primat) de jeunes au chômage (ABS), il s'agit de proposer un lieu unique d'accueil et d'espace d'échange pour les jeunes dionysiens, où l'ensemble des partenaires œuvreraient pour le même objectif d'accompagnement du jeune de son adolescence à l'entrée dans la vie d'adulte.</p> <p><b>La programmation d'un centre social</b> répond à trois finalités que sont l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, la cohésion sociale, la prise de responsabilité des habitants et le développement de la citoyenneté de proximité.</p> <p><b>La programmation de locaux associatifs</b> répond aux besoins identifiés par les acteurs associatifs du Chaudron.</p>		 <p>FICHE-SECTION N°3.5 - PÔLE MAIL Plan d'opération d'aménagement urbain</p>
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale - Zoom sur la gestion</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Mission de préfiguration du centre social (pilotage : ville)</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO programmation urbaine et architecturale</li> </ul>	
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAF, Pôle emploi, Mission Locale Nord</li> <li>• Académie des Camélias</li> <li>• CRAJEP, CRIJ, PRODIJ</li> </ul>	
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO programmation urbaine et architecturale : 40 000 € HT</li> </ul>	
	<b>Durée</b>	À définir.	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Quartiers jeunes « QF »</b>, Ville de Paris ouvert pour les jeunes de 16 à 30 ans quels que soient leurs profils, aux structures associatives, publiques et privées.</li> </ul>		

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Aménagement de la bibliothèque de La MAIL</b>		
<b>N° 3.6</b>	<b>Statut</b> Actif	<b>Type d'action</b> Opération urbaine	<b>Pilote</b> CINOR
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>Construction d'une Bibliothèque de 960 m<sup>2</sup> de surface bâtie pour 650,23 m<sup>2</sup> utile en béton à couverture métallique.</b>            Le concept est celui d'une bibliothèque « tiers-lieu » proposant une offre documentaire dans un espace où se tissent citoyenneté et lien social, où s'expérimentent le « vivre ensemble » et le « faire ensemble ». Le nouvel équipement devra ainsi proposer un espace fonctionnel permettant d'élargir l'offre de services au-delà de la lecture (espaces dédiés au conte, aux spectacles, aux animations et ateliers, aux pratiques associatives...) et de la rendre attractive pour le plus grand nombre. La bibliothèque aura une architecture en accord avec le quartier, sera très aérée avec des espaces ouverts permettant une vue d'ensemble des différents espaces positionnés autour d'un patio central.</p> <p><b>La bibliothèque s'articulera autour de 3 pôles d'activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pôle d'accueil, de services et de convivialité</b> regroupant l'accueil, l'espace de convivialité-salon, la zone presse, l'espace polyvalent et la salle multi activités.</li> <li>• <b>Pôle documentaire</b> regroupant les collections adultes et jeunesse</li> <li>• <b>Pôle de travail et services internes</b></li> </ul> <p><b>Les orientations du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les jeunes comme public cible</b> : l'espace dédié à la jeunesse sera privilégié avec des aménagements soignés et l'intégration d'espaces ludiques</li> <li>• <b>Des espaces dédiés à la parentalité</b> avec des actions qui seront proposées en partenariat avec des acteurs professionnels et associatifs</li> <li>• <b>Des partenariats</b> avec des structures du champ social et de la petite enfance et des organismes de formation professionnelle afférents à ces domaines (accueil de stagiaires, d'apprentis...) qui participeront activement à la vie de la bibliothèque dans la médiation et l'animation d'ateliers et autres actions</li> <li>• Une action soutenue et privilégiée avec le monde scolaire</li> <li>• <b>Une offre d'ateliers thématiques</b> divers répondant aux attentes identifiées et potentielles des usagers relayées par le tissu associatif local</li> <li>• <b>Une participation active à la vie locale</b> par une présence sur les événements et autres lieux de vie du quartier</li> <li>• <b>L'intégration d'étudiants à la vie et au fonctionnement de la bibliothèque</b> à travers le dispositif probant de vacances étudiantes, déjà expérimenté et développé dans les équipements intercommunaux existants</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Consultation MOE y/c notification : février 2018 à mai 2018</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Etudes ESQ à DCE : septembre 2018 à septembre 2022</li> <li>• <b>Temps 3</b> : Consultations entreprises : novembre 2022</li> <li>• <b>Temps 4</b> : Travaux : mai 2023</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CINOR</li> </ul>	
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat (DAC de la Réunion) – Région (dossier en cours)</li> </ul>	
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat : DGD bibliothèques : 1 200 307,87 € pour la construction, soit 70 % du montant prévisionnel initial du projet. Versement en trois tranches.</li> <li>• Région : Dossier en cours</li> </ul>	
	<b>Durée</b>	A définir.	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Aménagement du Pôle Petite Enfance Léonel Payet</b>		
<b>N° 3.7</b>	<b>Temporalité</b> 1-3	<b>Type d'action – Enjeu AMI</b> Etudes	<b>Pilote</b> Ville ou CAF : À définir
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>Transformation du Pôle Léonel Payet en Pôle Petite Enfance avec la création de deux structures d'accueil Petite Enfance de 60 places chacune, d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents et d'un Relais Petite Enfance.</b></p> <p>Ces structures auront pour vocation de participer à l'accueil des enfants de l'âge de deux mois à 4 ans, des familles et des professionnels de garde à domicile.</p> <p>Les bâtiments datent des années soixante et ne sont plus adaptés pour l'accueil des enfants suite aux différents changements de réglementation. Les activités de la future structure seront élargies à celles de la CAF et/ou d'un Centre Social.</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<b>Temps 1</b> : Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale		
<b>MONTAGE PROJET</b>	Qui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO pré-programmation</li> </ul>	
	Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAF (propriétaire foncier)</li> </ul>	
	Montants / Financements	A définir (selon étude de pré-programmation)	
	Durée	2024-2026	
<b>REFERENCES</b>	• /		

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Réhabilitation du Dojo de Cordemoy</b>		
<b>N° 3.8</b>	<b>Statut</b> Actif – 1	<b>Type d'action</b> Etudes	<b>Pilote</b> Direction de la vie associative
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le Dojo de Cordemoy est identifié comme un équipement à réhabiliter pour assurer une meilleure qualité d'équipement public au sein du quartier. La gestion partagée de cet équipement, entre clubs sportifs, ville et adhérents, est également à redéfinir. Dans une logique de couverture en équipements et activités sportives au sein du quartier, l'offre proposée au sein du Dojo de Cordemoy devra être complémentaire à celle identifiée au sein des équipements du quartier (gymnase du Chaudron, gymnase Fontano-Welmant). Ce gymnase marque l'histoire du quartier et participe aujourd'hui du rayonnement sportif de la ville. Avec l'accueil et la formation de champions de boxe, il est l'un des équipements structurants de la ville et du quartier avec lequel d'autres structures associatives et citoyennes peuvent co-construire des projets au bénéfice des habitants. La mise en réseau des acteurs est un enjeu de projet.</p> <p><b>La réhabilitation permet de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire le diagnostic du fonctionnement actuel et d'identifier les besoins</li> <li>• Proposer des unités fonctionnelles adaptées au site et aux besoins identifiés</li> <li>• Identifier les contraintes et pré-cadrages réglementaires</li> </ul> <p><b>La co-construction est un invariant des projets RUCH.</b> La diagnostic du fonctionnement et besoins et l'identification des pistes programmatiques pour le site seront co-construits avec les acteurs du territoire (ville, service de la vie associative, service des sports, service Politique de la ville, clubs et associations, habitants).</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Mission de pré-programmation et faisabilité architecturale</li> <li>• <b>En parallèle</b> : Définition de la gouvernance de projet</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	Qui	Ville	
	Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations (clubs de boxe, club de musculation)</li> <li>• Services des sports, vie associative</li> </ul>	
	Montants / Financements	A définir.	
	Durée	1 an	
<b>REFERENCES</b>	Dojo de l'Ecole Badamiers, géré par la ville.		

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Base Nautique</b>		
<b>N° 3.9</b>	<b>Statut</b> Non commencé	<b>Type d'action</b> Création d'une base nautique	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>	<p>L'objectif est de créer une base nautique sur le littoral au niveau de l'aire de pique-nique de la Jamaïque, à l'image de ce qui s'est fait au Port il y a 25 ans avec la Base Nautique des Mascareignes.</p> <p>Sur un plan matériel, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une cale de mise à l'eau qui pourra également être utilisées par des barques de pêche,</li> <li>• Poser 2 ou 3 conteneurs pour le rangement du matériel (voiles, gouvernails, gilets, kayaks de mer, ...), 2 pour les vestiaires et 1 pour les bureaux,</li> <li>• Sécuriser une zone pour le rangement des bateaux (catamarans et optimistes).</li> </ul> <p>Sur le plan de l'emploi, il s'agira de recruter quatre à cinq jeunes du quartier du Chaudron et de les former pour qu'ils obtiennent les brevets d'Etat et monitorats fédéraux permettant d'exercer. A l'image de ce qui s'est fait au Port, le recrutement de jeunes du quartier facilitera l'intégration de l'équipement et donc évitera nombre de dégradation.</p> <p>Sur le plan de l'animation cela offrira une opportunité supplémentaire aux jeunes du Chaudron (et de St Denis). La cale de mise pourra également servir aux barques des pêcheurs dionysiens.</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<p><b>Temps 0 : Validation du principe par la Ville et les Services de l'Etat puis partage avec la population</b></p> <p><b>Temps 1 :</b> Etudes de faisabilité et d'implantation de la base</p> <p><b>Temps 2 :</b> Recrutement des jeunes à envoyer en formation</p> <p><b>Temps 3 :</b> Mise en œuvre (Opération de travaux, achat du matériel, formation des jeunes, création d'une structure associative pour porter la base)</p>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Saint-Denis</li> </ul>	
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue de Voile de la Réunion et Fédération Française de Voile</li> <li>• Etat</li> <li>• Cinor</li> </ul>	
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10.000 € par jeune formé</li> <li>• 250.000 € d'acquisition de matériel (bateaux, accastillage, ...)</li> <li>• 350.000 € pour la création de la base (cale, conteneurs de rangement, ...)</li> <li>• 200.000 € de coût de fonctionnement annuel.</li> </ul>	
	<b>Durée</b>	2 ans	
<b>REFERENCES</b>	Base Nautique des Mascareignes (Le Port)		

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Construction de RPA « Galabé » – SHLMR</b>		
<b>N° 4.1</b>	<b>Statut</b> Actif	<b>Type d'action</b> Opération urbaine	<b>Pilote</b> SHLMR
<b>DESCRIPTION</b>	<p>18 LLTS en RPA situé au 52 bis avenue Eudoxie NONGE - Parcelle : BK 360-530. L'opération est enclavée, la réalisation d'une voie pour la desserte afin de décongestionner le secteur densifié par les opérations déjà présentes est envisagée par les services.</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir.</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	Qui	SHLMR	
	Partenaires	A définir.	
	Montants / Financements	A définir.	
	Durée	Livraison au 1 <sup>er</sup> semestre 2024	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>/</li> </ul>		

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Construction de RPA « San Remo » – SIDR</b>		
<b>N° 4.2</b>	<b>Statut</b> Actif	<b>Type d'action</b> Opération urbaine	<b>Pilote</b> SIDR
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le terrain avec du bâti qui appartient à l'EPSMR est situé dans le quartier du Chaudron, en limite de secteur QPV. La SIDR a l'intention d'acquérir la parcelle via un portage foncier de l'EPFR qui financera en partie les démolitions et d'y construire une Résidence Personne Agées (San Remo) comprenant 66 logements.</p> <p>Le groupe SIDR « Le Milan » est mitoyen à ce terrain et comprend 41 logements (T1 - T2). Un lien serait construit avec le groupe « Le Milan » avec éventuellement un accès unique. Des certifications environnementales NH, NF HQE seront envisagées en fonction des coûts de revient. Les logements proposés seraient en LLS ou LLTS en fonction des besoins recensés sur le quartier et les typologies T1, T1bis, T2.</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portage foncier de l'EPFR pour l'acquisition de la parcelle DR536</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	SHLMR	
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Partenaires</b>	<p>EPSMR : propriétaire du terrain, a donné son accord pour une cession du terrain à la SIDR via l'EPFR          DEAL : financement LBU du projet, aujourd'hui la DEAL valide le financement pour un programme de 50-60 logements.          EPFR : portage foncier, propose des dispositifs d'aides pour les frais de notaire, les travaux de désamiantage, le coût des démolitions.          Ville : favorable à ce projet, inscrit dans la feuille de route RUCH, prévoit un accompagnement dans le fonctionnement et l'animation de la résidence.</p>	
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Montants / Financements</b>	A définir.	
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Durée</b>	A définir.	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

Ambition « Quartier inclusif »	Mise en œuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SLMR		
N° 4.4	Statut Actif	Type d'action Plan d'actions (mise en œuvre)	Pilote SHLMR
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>Une étude de faisabilité pour la restructuration des espaces publics et la réhabilitation des bâtiments est en cours au sein des groupes Calebassiers (830 logements).</b></p> <p>La rénovation du patrimoine cible plusieurs enjeux pour répondre aux besoins d'une population vieillissante dans un parc habité à 37% par des personnes de plus de 60 ans :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La renaturation et l'amélioration de l'accessibilité aux espaces extérieurs et arborés du parc, identifiés comme des espaces de proximité vecteurs de liens et de potentiels îlots de fraîcheur</li> <li>2. La gestion raisonnée des espaces extérieurs, des eaux de pluie</li> <li>3. Le traitement des façades pour assurer le confort thermique</li> <li>4. L'amélioration des services au sein des parties communes (ascenseur, coursive, étanchéité des toitures...)</li> <li>5. La dé-densification des parkings et la rationalisation de la place du stationnement</li> <li>6. La gestion des déchets et du ramassage</li> <li>7. L'amélioration des mobilités actives vers les polarités du quartiers (La MAIL, le CROUS, la place du marché,...)</li> </ol> <p><b>Plusieurs secteurs de projet sont identifiés, au-delà du patrimoine bâti :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ravine, les venelles</li> <li>• Le cœur d'îlot arboré - Calebassiers 2, en zone inondable</li> <li>• La rue Duplessis, utilisée comme raccourci entre l'avenue Hippolyte Foucque et l'avenue Leconte de Lisle</li> <li>• Cheminements piétons – Calebassiers 4</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<p><b>Temps 1 :</b> Diagnostic technique synthétique mené par les professionnels (5 BE) : fin octobre</p> <p><b>Temps 2 :</b> Concertation et co-construction avec les habitants des groupes d'habitations : problématiques / propositions : mi-novembre (en attente de validation)</p> <p><b>Temps 3 :</b> Définition d'un plan guide pour la définition des espaces extérieurs et des différentes actions ciblées sur l'animation, le traitement des façades, faisabilité pour l'amélioration des mobilités et des problèmes techniques : premier semestre 2023</p>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	Qui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SHLMR, AMO programmation urbaine</li> </ul>	
	Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Saint Denis ; CINOR</li> </ul>	
	Montants / Financements	<i>A définir.</i>	
	Durée	2023	
<b>REFERENCES</b>	Dojo de l'Ecole Badamiers, géré par la ville.		

Ambition « Quartier inclusif »	Mise en œuvre du plan d'interventions sur le patrimoine SIDR		
N° 4.5	Statut Actif	Type d'action Plan d'actions (mise en œuvre)	Pilote SHLMR
DESCRIPTION	<p>Après avoir signé avec la Ville de Saint Denis une convention de partenariat le 27 Juillet 2021 pour la mise en place d'études sur le quartier du Chaudron, la SIDR a mené un diagnostic patrimonial et social sur un périmètre de 11 groupes collectifs pour 1 250 logements environ.</p> <p><b>Les enjeux de la SIDR sont les suivants :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Rénover un patrimoine ancien</b> : Le parc immobilier, construit fin des années 1960 et composé de barres parallèles de matériaux et conceptions d'une autre époque, nécessite des travaux de réhabilitation.</li> <li><b>Améliorer le confort et le cadre de vie des habitants</b> : Les prestations des logements ne correspondent plus aux besoins et usages actuels. Les logements ne sont plus adaptés au vieillissement des occupants. La SIDR soutiendra l'effort de la collectivité dans la création d'espaces de vie agréables et durables.</li> <li><b>Favoriser le retour des familles dans le quartier</b> : La recherche de mixité de population dans le quartier passera par une offre diversifiée de logements avec des typologies plus petites et l'offre d'un parcours résidentiel ascendant.</li> </ol> <p><b>Le diagnostic social de la SIDR</b> rejoint les résultats du diagnostic réalisé par la Ville avec une transition sociale engagée caractérisée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une répartition de typologies essentiellement caractérisée par des T3 ou T4 sur le Chaudron (60%) et principalement en collectifs ;</li> <li>- Des familles monoparentales ou des personnes seules avec des typologies non adaptées à la composition familiale avec une sous-occupation ;</li> <li>- Une occupation très sociale.</li> </ul> <p><b>Le diagnostic technique fait ressortir les points suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un parc ancien à 40% construit fin des années 60 ;</li> <li>- Quasi exclusivement des occupants locataires captifs qui ne profitent pas de parcours résidentiels,</li> <li>- Des constructions en béton des années 60 éloignées des enjeux de qualité environnementale</li> <li>- Une présence d'amiante non négligeable qui nécessitera des relogements dans le cadre de travaux.</li> <li>- Obsolescence de la conception initiale, absence d'ascenseur, certains logements devenus non conformes (pièces d'eau extérieures, WC, SDB sur la varangue)</li> </ul>		
MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Diagnostic technique et social mené par le prestataire SIDR : Présentation aux services de la ville septembre 2022 ; présentation atelier bailleur fin Octobre 2022.</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Poursuite des réflexions SIDR/Ville pour partage d'une stratégie commune sur les différents groupes d'habitations : premier semestre 2023 et poursuite des travaux déjà engagés sur le quartier par la SIDR</li> <li>• <b>Temps 3</b> : Planification d'un programme sur ces différents groupes et consultations des équipes de MOE nécessaires et concertation / co-construction second semestre 2023</li> <li>• <b>Temps 4</b> : Premier travaux sur les groupes à partir de 2024</li> </ul>		
MONTAGE PROJET	Porteurs de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SIDR</li> </ul>	
	Foncier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriété SIDR</li> </ul>	
	Budgets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A définir.</li> </ul>	
	Horizon	2023 - 2026	
REFERENCES	Dojo de l'Ecole Badamiers, géré par la ville.		

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Etude foncière et de prospective urbaine</b>		
<b>N° 4.6</b>	<b>Statut</b> 1-2	<b>Type d'action</b> Etude	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>Pour engager la rénovation urbaine du Chaudron, l'étude foncière et de prospective urbaine permet d'observer les mutations du quartier et d'identifier les leviers de développement en analysant les dynamiques socio-démographiques, économiques, environnementales.</b></p> <p><b>L'étude foncière</b> prend la forme d'un observatoire du foncier. Elle permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• localiser les fonciers ;</li> <li>• de faire l'inventaire des propriétaires (publics, privés, individuels, groupés,...) ;</li> <li>• d'identifier le niveau de mutabilité des parcelles ;</li> <li>• d'inventorier les transactions et rétrocessions foncières. Le fonction de vieille permet de repérer, suffisamment en amont des projets, les secteurs où des mutations sont en cours.</li> </ul> <p><b>L'étude de prospective</b> permet d'identifier les dynamiques urbaines pour anticiper le devenir des espaces urbains. Elle sert à partager un état de diagnostic du quartier et à proposer des hypothèses au regard des dynamiques socio-démographiques, économiques, sociales et environnementales. L'étude prospective est un outil au service de la collectivité et de ses partenaires pour identifier les enjeux du quartier.</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 0</b> : Mise en place d'une gouvernance pour le pilotage de l'outil</li> <li>• <b>Temps 1</b> : Observatoire (domanialités, usages, artificialisation des sols, zones d'activité)</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Etude de rétrocession</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	Ville	
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bailleurs, Département, CINOR, Région</li> </ul>	
	<b>Montants / Financements</b>	A définir.	
	<b>Durée</b>	2023-2025	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

Ambition « Quartier inclusif »	Etude d'un plan d'actions communes d'insertion locale avec les entreprises du Chaudron		
N° 5.1	Statut 1-2	Type d'action Etude	Pilote Ville
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le plan d'action pour l'insertion locale vise à favoriser l'employabilité des habitants du Chaudron au sein des entreprises qui occupent le quartier et la ville (67 hectares dédiés à la Zone Industrielle du Chaudron). Malgré le taux d'employabilité et le dynamisme économique du quartier (SIRENE, 2021), les habitants ne sont pas les premiers ciblés par l'attractivité économique du Chaudron et le quartier est touché par 23% de chômage (INSEE, 2019).</p> <p><b>L'étude d'un plan d'actions communes d'insertion locale avec les entreprises a pour objectif de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-construire les actions communes d'insertion locale avec les acteurs économiques</li> <li>- Proposer des leviers d'insertion : parrainage, stages, forum, etc.</li> <li>- Améliorer la qualité des parcours professionnels au sein du quartier</li> <li>- Favoriser les actions en faveur de l'entrepreneuriat au bénéfice des habitants</li> </ul> <p><b>L'étude d'un plan d'actions communes d'insertion locale a pour ambition de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un groupe d'acteurs pour la co-construction du plan d'actions d'insertion locale (cible, animation, gestion)</li> <li>- Partager les besoins sur l'appui du diagnostic économique du quartier en prenant en compte les études existantes (Terre d'Avenir CINOR 2030, Plan de Relance Régional Réunion, actions locales, etc.)</li> <li>- Proposer une feuille de route co-construite pour améliorer l'insertion locale avec les entreprises du Chaudron</li> <li>- Proposer des actions démonstratrices</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1 :</b> Etude d'un plan d'actions communes d'insertion locale avec les entreprises du Chaudron</li> <li>• <b>Temps 2 :</b> Animation du groupe d'acteurs (modalités d'animation, feuille de route, etc.)</li> <li>• <b>Temps 3 :</b> Evaluation et révision du plan d'actions et des modalités d'animation du groupe d'acteurs</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	Qui	Ville	
	Partenaires	CINOR, CCI, Mission Locale, Pôle emploi, acteurs économiques	
	Montants / Financements	A définir.	
	Durée	2023-2025	
<b>REFERENCES</b>	• /		

<b>Ambition</b> « Quartier inclusif »	<b>Etude d'un plan d'actions pour le développement de la formation professionnelle au Chaudron</b>		
<b>N° 5.2</b>	<b>Statut</b> 1-2	<b>Type d'action</b> Etude	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le plan d'action pour le développement de la formation professionnelle au Chaudron vise à trouver des solutions de formation pour les habitants du Chaudron dans une commune où 53% des habitants ne sont pas diplômés d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les acteurs économiques et universitaires présents au sein et à proximité du quartier (Zone Industrielle, Technor, etc.) sont des partenaires associés à l'étude.</p> <p><b>L'étude d'un plan d'actions pour le développement de la formation professionnelle au Chaudron a pour objectif de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre l'égalité des chances de formation professionnelle au sein du quartier</li> <li>- Améliorer la qualité des parcours professionnels au sein du quartier</li> <li>- Améliorer le niveau d'employabilité des Chaudronnais</li> <li>- Favoriser l'insertion locale</li> <li>- Faire corréler besoin de formation professionnelle et recrutement des entreprises locales dans une logique d'économie circulaire</li> </ul> <p><b>L'étude d'un plan d'actions communes d'insertion locale a pour ambition de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un groupe d'acteurs pour la co-construction du plan d'actions pour la formation professionnelle (cible, animation, gestion)</li> <li>- Partager les besoins sur l'appui du diagnostic social du quartier en prenant en compte les études existantes (Terre d'Avenir CINOR 2030, actions locales, etc.)</li> <li>- Proposer une feuille de route co-construite pour améliorer le développement de la formation professionnelle des Chaudronnais</li> <li>- Proposer des actions démonstratrices</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Etude d'un plan d'actions communes pour le développement de la formation professionnelle avec les entreprises du Chaudron</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Animation du groupe d'acteurs (modalités d'animation, feuille de route, etc.)</li> <li>• <b>Temps 3</b> : Evaluation et révision des actions au plan d'actions et des modalités d'animation du groupe d'acteurs</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	Ville	
	<b>Partenaires</b>	CINOR, CCI, Mission Locale, Pôle emploi, APC, universités, centres de formation,	
	<b>Montants / Financements</b>	A définir.	
	<b>Durée</b>	2023-2025	
<b>REFERENCES</b>	• /		

<b>Ambition</b> « Quartier où se former et travailler »	<b>Restructuration de la polarité économique du pôle d'échange (PEM)</b>		
<b>N° 5.3</b>	<b>Statut</b> Actif-2	<b>Type d'action</b> Etudes	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le site de projet est adjacent à la station de téléphérique et a une surface de 1600 m<sup>2</sup>.</p> <p>Dans un premier temps le site identifié (parcelle 529) doit accueillir de manière provisoire quelques commerces/snacks délogés par les travaux du Pôle d'échange. Ces commerces seront logés dans des structures en préfabriqué.</p> <p>Dans un second temps, après signature d'une convention partenariale (voir ci-dessous) Ville-CINOR, un projet de long terme sera étudié avec éventuellement la possibilité de lancer un appel à projet ou de retenir le projet d'un promoteur. L'idée est de maintenir quelques commerces de bouche sur site dans un environnement mieux agencé et de construire une polarité commerciale diversifiée.</p>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Signature d'une convention partenariale pour l'aménagement d'une polarité économique autour de la station téléphérique et du pôle d'échange entre la CINOR et la ville. Cette convention actera le portage du projet (études et travaux) par la Ville tout en permettant à la CINOR d'apporter les financements nécessaires.</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Etude</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO programmation, Promoteurs, Commerçants</li> </ul>	
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CINOR, Ville</li> </ul>	
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À définir</li> </ul>	
	<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature estimée au conseil communautaire de septembre</li> </ul>	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

<b>Ambition</b> « Quartier où se former et travailler »	<b>Etude sur le potentiel économique du Chaudron</b>		
<b>N° 5.4</b>	<b>Statut</b> Actif	<b>Type d'action</b> Etudes	<b>Pilote</b> Ville ; CINOR
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Afin d'identifier les potentiels de développement économique du quartier, la ville et la CINOR mènent une étude qui dresse le portrait économique du Chaudron.</p> <p>Cette étude participe à la création de l'observatoire du quartier du Chaudron. Elle donne à voir les dynamiques économiques locales avec l'enjeu de disposer de données qui serviront à l'évaluation de la pertinence des projets de développement économique du Chaudron (polarité économique du Chaudron, aménagement de la Zone Industrielle du Chaudron, etc.). Cette étude sera à croiser avec l'étude foncière et de prospective urbaine.</p> <p>L'étude sur le potentiel économique du Chaudron a pour ambition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification du fonctionnement actuel, les besoins, les perspectives d'évolution économique au sein du quartier</li> <li>• Analyse du tissu économique et de son évolution depuis 10 ans</li> <li>• Accompagnement au maintien, à la localisation et ou à la relocalisation de l'activité</li> </ul> <p>L'étude s'appuie sur les données de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Réunion, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre d'établissements actifs (stock),</li> <li>• Le nombre de créations et radiations,</li> <li>• Les calculs d'évolution pour la dernière année disponible (2021&gt;2022),</li> <li>• Zooms par secteur d'activité Commerce/Services/Industries</li> <li>• Les calculs d'évolution moyenne annuelle avec une période d'observation sur les 5 ans</li> <li>• L'âge moyen des établissements</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Diagnostic économique du Chaudron CCIR</li> <li>• <b>Temps 2</b> : Consultation - Prospective</li> <li>• <b>Temps 3</b> : Scénarii de développement</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	CCIR, AMO	
	<b>Partenaires</b>	CINOR, CCIR	
	<b>Montants / Financements</b>	A préciser	
	<b>Durée</b>	A préciser	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

<b>Ambition</b> « Une mobilité apaisée pour tous »	<b>Aménagement et mise en service du BHNS BAOBAB</b>		
<b>N° 6.1</b>	<b>Statut</b> Actif	<b>Type d'action</b> Opération urbaine	<b>Pilote</b> CINOR
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>Le projet du BHNS BAOBAB propose une nouvelle offre de transport en commun à haut niveau de service à Saint-Denis.</b></p> <p>Une ligne de <b>Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)</b> est une ligne de bus bénéficiant de technologies développées initialement pour les réseaux ferrés (tramways notamment), par exemple une circulation sur site propre, un cadencement plutôt que des horaires fixes, une alimentation électrique par câbles, ou encore des véhicules plus longs, dont les parties sont séparées par des soufflets.</p> <p>Ce projet est portée par la Ville et la CINOR. Il s'inscrit dans une <b>première phase d'un projet de transport régional</b> qui cible l'amélioration de l'accessibilité à l'échelle de la région, et ce depuis l'entrée Ouest de Saint-Denis jusqu'aux portes de Sainte-Suzanne. Le BHNS BAOBAB est un segment stratégique du réseau de transport régional. Il est prolongé par le réseau régional par transport guidé, le RRTG, jusqu'à Saint Pierre et Saint Benoit. Le BHNS BAOBAB est amené à termes à devenir un transport guidé.</p> <p>A ce stade du projet, le tracé du BAOBAB est à préciser. A l'échelle du quartier, deux options sont proposées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le dédoublement des voies (représenté sur les cartes) entre l'avenue Eudoxie Nonge et le Boulevard du Chaudron.</li> <li>2. Le passage par le boulevard du Chaudron uniquement</li> </ol>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 1</b> : Etude préalable de faisabilité et de préfiguration des usages, MOE</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	Qui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville, CINOR</li> </ul>	
	Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région</li> </ul>	
	Montants / Financements	À définir	
	Durée	À définir	
<b>REFERENCES</b>	/		

<b>Ambition</b> « Une mobilité apaisée pour tous »	<b>Restructuration du pôle d'échange (PEM)</b>		
<b>N° 6.2</b>	<b>Statut</b> Actif	<b>Type d'action</b> Opération urbaine	<b>Pilote</b> CINOR
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>La restructuration du pôle d'échanges PEM se fait en plusieurs phases :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1<sup>ère</sup> phase (terminée)</b> : création de trois nouveaux quais de bus adjacents à la station du téléphérique et reprise des voies rue Chatelain qui viennent en supplément de la gare routière existante et mis en service avec le Papang le 15 mars 2022,</li> <li>• <b>2<sup>nd</sup>e phase</b> : réaménagement de la gare routière qui accueille 11 lignes de bus.</li> </ul> <p><b>Le nouveau PEM comprendra les aménagements supplémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La création et rénovation des voies bus,</li> <li>• La pose de 2 abribus et 10 arceaux pour le stationnement vélo,</li> <li>• 3 écrans d'informations aux voyageurs</li> <li>• La création d'un espace paysager arboré avec 30 nouveaux arbres plantés,</li> <li>• La pose de 8 candélabres dont 2 en support de vidéoprotection</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Après la libération des emprises au sol concernant deux activités économiques et Runéo et la réalisation des consignations des réseaux en 2022,.		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	CINOR	
	<b>Partenaires</b>	À définir	
	<b>Montants / Financements</b>	Montant : 250 k€ Co-financeur FEDER	
	<b>Durée</b>	Trois phases de février à juin 2023	
<b>REFERENCES</b>	/		

<b>Ambition</b> « Une mobilité apaisée pour tous »	<b>Définition et mise en oeuvre du programme de travaux</b> <b>« Grande Boucle Vélo (Moufia, Chaudron, Technopôle) »</b>		
<b>N° 6.3</b>	<b>Statut</b> Actif-2	<b>Type d'action</b> Plan d'actions (mise en oeuvre)	<b>Pilote</b> Ville, CINOR
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>Un Plan vélo communal a été engagé sur toute la ville avec comme objectif principal de créer une alternative vélo sur les petits trajets.</b> Sur le secteur, une réflexion interne à la ville a mené à envisager une zone à 30 km/h avec en première instance une volonté d'apaiser l'espace public par de petits aménagements (passages piétons, plateau traversant, ralentisseurs). Le diagnostic terrain a conforté l'idée d'une réhabilitation plus globale.</p> <p><b>Plusieurs projets en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation d'aménagements qui améliorent la sécurité et le cheminement piéton/cycle aux abords du collège Labourdonnais – <i>Action pilotée par la CINOR</i></li> <li>• Modification de fonctionnement du bus pour intégrer un couloir vélo sur la Rue Kerveguen - <i>Action à court terme et pilotée par la CINOR</i></li> <li>• Projet de station vélos à assistance électrique en libre-service par un opérateur, attenant à la station téléphérique : Appel à manifestation d'Intérêt d'extension du service de VAE en libre-service sur tout le bas du territoire dionysien en cours. L'opérateur sera retenu en novembre 2022 pour un déploiement prévu en 2023 – <i>Action pilotée par la direction des mobilités</i></li> <li>• Projet de conforter le stationnement pour vélos (arceaux simples et/ou stationnement sécurisé) sur toute la ville - <i>Projet en construction et pilotée par la direction des mobilités</i></li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<p><b>Temps 0 :</b> Etude de faisabilité avec des itinéraires cyclables identifiés reliant Technopole-Moufia-Chaudron (Rue Hippolyte Foucque, Rue Richard Wagner, Rue Joseph Bédier) : Consultation en cours-fin de dépôt des dossier le 28 octobre - Action pilotée par la CINOR</p> <p><b>Temps 1 :</b> Schéma directeur de jalonnement cyclable sur tout le bas de la ville en préparation- Action à lancer en 2023 et piloté par la direction des mobilités</p> <p><b>Temps 2 :</b> Lancement d'une étude de déplacement (tous modes) prenant en compte les autres projets identifiés à l'échelle du Chaudron</p> <p><b>Temps 3 :</b> Projet de Zone 30 et d'itinéraires cycles en attente de l'étude - Action pilotée par la direction des mobilités, ville de Saint-Denis</p>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DGP, DDM, DGAHPST</li> <li>• CINOR, Région, Département</li> </ul>	
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations vélo, ADEME</li> </ul>	
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes : 50k € / 60k €</li> <li>• Stationnement vélo : Alvéole Plus</li> <li>• Itinéraires cyclables : AAP du fonds vélo national</li> <li>• Schéma Directeur : ADEME</li> </ul>	
	<b>Durée</b>	Phases non définies à ce jour.	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

<b>Ambition</b> « Des services primaires à moderniser »	<b>Mise en oeuvre du plan d'actions de réfection des réseaux (eaux usées, eau potable, eaux pluviales)</b>		
<b>N° 7.1</b>	<b>Statut</b> 1-3	<b>Type d'action</b> Plan d'actions (mise en oeuvre)	<b>Pilote</b> CINOR
<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>La gestion des eaux usées, pluviales, potables et des réseaux d'assainissement au sein du Chaudron est optimisée via le renouvellement des réseaux à court et moyen termes.</b> La gestion des ressources en eau pose l'enjeu d'une structuration des réseaux à l'échelle de la CINOR, de la ville et du quartier. Il s'agit à la fois d'anticiper la modernisation des réseaux et la gestion partagée entre les acteurs de projet, à savoir les bailleurs, la ville et l'intercommunalité.</p> <p><b>Pour améliorer la gestion des réseaux d'eau potable, l'enjeu est d'anticiper la pose de compteurs généraux à l'interface des réseaux publics et privés (CINOR).</b> 5M d€ sont alloués pour la réfection des eaux potables à l'échelle de toute l'intercommunalité.</p> <p><b>Un diagnostic des réseaux d'eaux usées réalisé en 2010 a mis en lumière des défaillances structurelles et dimensionnelle des infrastructures.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une 1ère tranche de travaux a été réalisée en 2020-2021</b> et a porté sur la mise en place d'un poste de refoulement au niveau de la piscine ainsi que sur le redimensionnement des réseaux et le renouvellement du réseau gravitaire. Auparavant, les infrastructures souffraient de problèmes de mise en charge et de débordement.</li> <li>• <b>Une 2ème tranche de travaux débutera en 2025-2026</b> et concernera le renouvellement et le renforcement des réseaux d'une partie du Chaudron : le long de la rue Hyppolyte Foucque, rue de la Gare, Rue Jean Bertho, rue des frères Cazamian.</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Temps 0</b> : Diagnostic des réseaux d'assainissement du parc résidentiel des bailleurs</li> <li>• <b>Temps 1</b> : Mise à disposition de nouveaux compteurs généraux à l'interface des réseaux publics et privés d'eau potable</li> <li>• <b>Temps 2 (2025-2026)</b> : Renouvellement et renforcement des réseaux le long de la rue Hyppolyte Foucque, rue de la Gare, Rue Jean Bertho, rue des frères Cazamian</li> </ul>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bailleurs (SIDR, SHLMR), CINOR</li> </ul>	
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville</li> </ul>	
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 millions d'euros alloués pour la réfection des réseaux d'eau potable à l'échelle de l'intercommunalité</li> </ul>	
	<b>Durée</b>	2010-2026	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

<b>Ambition</b> « Des services primaires à moderniser »	<b>Mise en oeuvre du plan de déploiement du réseau de fibre optique</b>		
<b>N° 7.2</b>	<b>Statut</b> Actif – 2023	<b>Type d'action</b> Plan d'actions (mise en œuvre)	<b>Pilote</b> Ville
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Environ un millier de locaux au Chaudron, essentiellement dans le secteur des cases à terre de Chaudron 11 et 12, sont aujourd'hui privés de la fibre optique. Le déploiement de la fibre dans ces habitations est ralenti par l'absence d'infrastructure sous-terrain et par l'installation des câbles de téléphone, en encorbellement, passant directement de maison en maison au sein d'un même bloc d'habitation. Cette installation est incompatible avec une gestion saine du réseau et avec le déploiement de la fibre optique.</p> <p><b>Les pistes à envisager :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le déploiement de la fibre en aérien, qui imposerait la pose de poteaux supplémentaires et câbles de réseaux ;</li> <li>• Le déploiement en sous-terrain, qui imposerait des travaux de génie civil pour le creusement des tunnels. Cette solution permettrait éventuellement une mutualisation des infrastructures avec les autres opérateurs de réseaux (EDF, téléphone, ...) ;</li> <li>• Un déploiement provisoire du réseau en aérien en attendant l'effacement définitif des réseaux et le déploiement en sous-terrain</li> </ul>		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<p><b>Temps 1 :</b> Mission d'AMO pour le déploiement du réseau de fibre optique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de faisabilité des différentes pistes à envisager</li> <li>• Réalisation des dossiers correspondants avec chiffrage et planning prévisionnels</li> <li>• Aide au choix de la solution à mettre en œuvre</li> </ul> <p><b>Temps 2 :</b> Mission de MOE (préparation des dossiers APS / APD / PRO / DCE / AO et suivi des chantiers)</p>		
<b>MONTAGE PROJET</b>	<b>Qui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMO</li> </ul>	
	<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bailleurs (co-propriétaire foncier)</li> </ul>	
	<b>Montants / Financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financements ville</li> </ul>	
	<b>Durée</b>	2023	
<b>REFERENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• /</li> </ul>		

## **GB2**

INGENIERIE SOCIALE & URBAINE

18 rue de Paris 97460 SAINT PAUL

**gb2-adsl@orange.fr**  
<https://gb2-reunion.fr/>

## **ALPHAVILLE**

62 rue Planchat 75020 PARIS

**contact@alphaville.fr**  
[www.alphaville.fr](http://www.alphaville.fr)



15 b, Chemin des Fleurs Jaunes  
97424 PITON ST LEU

+262 (0) 262 550 491  
**contact@univertdurable.com**  
[www.univertdurable.com](http://www.univertdurable.com)

## **STRATÉGIES & TERRITOIRES**

2 Rue Lory Les Bas, 97490 SAINTE-CLOTILDE

[www.strategies-territoires.re](http://www.strategies-territoires.re)